

# JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Bureaux des Annonces

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

48-49, rue de la Corraterie, 15-17 • GENÈVE

Nombreuses succursales, agences  
et correspondants en Suisse et à l'EtrangerLa ligne de 6 points Fr. 0.60  
Réclames : la ligne de 7 points Fr. 2.—

## Numéro littéraire et économique

GENEVE, 5 mars 1922

## Tagore éducateur

Lorsque Rabindranath Tagore vint visiter les Genevois, ils eurent l'heureuse surprise de constater que le grand poète hindou était plus proche d'eux que bien des penseurs européens. En particulier, il se trouva que ses idées sur l'éducation avaient bien des rapports avec celles de l'*Institut Jean-Jacques Rousseau*, qui avait eu le privilège de le recevoir. Avant de venir à Genève, Tagore y avait déjà de fervents admirateurs. En la quittant, il y a laissé des amis en grand nombre.

Sa visite, écrit M. et Mme Pierre Bovet, s'est continuée par une série de réunions toutes familiaires, dans lesquelles, pour prolonger l'influence bienfaisante de son passage, nous avons traduits par différentes plumes amies, des fragments médiés en français de ses œuvres de poésie et de prose.

C'est le souvenir de ces entretiens que Mme Pieczynska a eu l'heureuse idée de perpétuer par un petit ouvrage documentaire (1), où ont été recueillies plusieurs des études dans lesquelles Tagore a exprimé ses idées essentielles sur la vie et sur l'éducation. La conférence intitulée *Mon Ecole* est d'une qualité particulièrement rare. Peut-être l'enseigner aux spécialistes rebordatifs que l'on peut traiter des questions de pédagogie avec infiniment de charme et d'esprit.

C'est certes pas de Tagore qu'on pourrait dire : « Le pédagogue n'aime pas les enfants ». Quiconque l'a entendu réciter avec le naturel le plus exquis les petites pièces de son *Crescent Moon* sait à quel point, pour parler des enfants, il sait se faire lui-même semblable à un enfant. C'est là, à ses yeux, le premier secret de l'éducateur.

Il en veut à l'école qui bannit les petits du paradis qu'est pour eux le monde, pour les reléguer dans un atelier de tailleur sur mesure. On les prive de la terre pour leur apprendre la géographie. On leur ôte le langage pour les initier à la grammaire. Le triomphe serait de faire d'eux des gramophones animés. La méthode de Tagore n'est autre que celle de Rousseau : retour à la nature. (N'est-ce pas pour cela qu'il a été si bien accueilli à Genève ?) Il développe ce thème connu d'une manière souvent imprévue. Pourquoi, dit-il, mettre des chaussures aux enfants ? On les prive par là du moyen le plus direct d'apprendre à connaître la terre : par la plante des pieds. Pourquoi les empêcher de grimper à leur guise sur les hautes branches ? C'est la seule manière d'acquérir une connaissance personnelle de l'arbre. La botanique n'en donne qu'une connaissance impersonnelle.

\*\*\*

La connaissance extérieure du monde n'est du reste pour Tagore qu'un moyen d'arriver à un but plus élevé, qui est la communion avec l'âme universelle. C'est là le côté spécifique hindou de son enseignement. L'institution de Santiniketan, qu'il a fondée pour réaliser ses idées, se rapproche par certains côtés de nos écoles nouvelles. Mais, plutôt que les sports, on y cultive la vie contemplative, trop dédaignée en Europe. Un quart d'heure le matin et un quart d'heure le soir sont consacrés à la méditation silencieuse. Ceux qui, pendant ce temps, aiment à se distraire en regardant les ébats des écureuils dans la forêt, sont libres de le faire. D'autres, en méditant, apprennent à vivre par eux-mêmes d'une vie plus intense et plus vraie. Ils connaîtront le prix de la liberté intérieure. Un jour, s'ils en sont dignes, ils auront accès à la vie qui dépasse la mort. Ils trouveront leur Dieu. C'est le but suprême de l'éducation.

Mais la méditation n'est qu'un acheminement. Elle prépare une bonne volonté prête à remplir les humbles devoirs auxquels l'homme est appelé. Tagore a une tendance nettement pragmatique. C'est encore un des points par lesquels cet esprit qui n'est asservi à aucun dogme se rapproche de notre christianisme réformé. Le travail des pauvres gens est à ses yeux la forme la plus efficace de la prière. Ceux qui cherchent Dieu ne seront pas assurés de le rencontrer dans le temple à telle heure précise de la journée. Une autre route conduit plus sûrement à Lui. Et c'est ce que le poète du *Gitangali* a exprimé dans d'admirables strophes traduites par M. André Gide (2) :

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste moyennant un supplément de 20 centimes.

Paraît le soir et le matin

Rédaction, Administration et Imprimerie  
5-7, Rue Général-Dufour (tél. Attitude 3965)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 m <sup>s</sup>	6 m <sup>s</sup>	1 an
Suisse .....	3.50	8.50	16.20	
Etranger (avion) .....	5. —	13. —	22.40	

Chèque postal L. 682

Les abonnements se paient d'avance

SUISSE : le N° 15 ots — Genève : 10 ots

Quitte ton chapelet, laisse ton chant, tes psalmodes, Qui crois-tu honorer dans ce sombre coin solitaire Id'un temple dont toutes les portes sont fermées? Ouvre tes yeux et vois que ton Dieu n'est pas devant toi. Il est là où le laboureur laboure le sol dur, Et au bord du sentier où peine le casseur de pierres. Il est avec eux dans le soleil et dans l'averse, Son vêtement est couvert de poussière. Dépouillé [ton manteau plein; pareil à Lui descend [aussi dans la poussière.]

Ce Dieu descendu dans la poussière pour partager la peine des hommes n'a-t-il pas une étroite parenté avec Jésus de Nazareth qui fit son apprentissage de charpentier, ou plutôt de maçon, comme le dit M. Abauzit dans son bel ouvrage sur Charles Secrétan ? Tagore abdique l'orgueil de caste et honore la pauvreté. La grandeur de l'Inde est à ses yeux dans le dénuement qui conduit à la liberté spirituelle.

Car Tagore ne cesse de penser à son pays. C'est envers lui, en premier lieu, qu'il se sent un devoir d'éducateur. A coup sûr n'est-il pas un nationaliste hindou, au sens étroit du mot. Tous ceux qui ont lu son roman *la Maison et le Monde* dans la traduction parfaite de M. Roger Cornaz savent à quoi s'en tenir sur ce point. A l'agitateur politique Sandip, Tagore oppose le noble Nikhil, qui aime mieux subir la violence que l'exercer.

Il faut d'ailleurs observer que l'Inde n'est pas et n'a jamais été ce que nous appelons une nation. C'est plutôt un continent. Les 320 millions d'hommes qui l'habitent sont plus divers de race, de religion et de mœurs que les frères ennemis d'Europe. Le destin des peuples hindous a toujours été d'être soumis à des conquérants, et, de ces conquérants, les meilleurs ont certainement été les Anglais ; Tagore le reconnaît avec loyauté. Il apprécie leur justice, mais il souffre de leur dédain pour les populations qu'ils administrent si correctement. Cette administration anglaise, dit Tagore, est une « science appliquée... telle une presse hydraulique d'un rendement d'autant plus assuré que son action est impersonnelle ».

Le mal est dans cette « volonté de puissance » que les Anglais ont en commun avec les autres nations européennes. Et c'est le procès de l'Europe tout entière que Tagore a fait dans son fameux discours de Tokio, dont Mme Pieczynska reproduit quelques fragments essentiels. Ses lecteurs lui auraient su gré de le donner tout entier. Les mémorables paroles prononcées par un Hindou devant des Japonais sont les plus vraies et les plus belles qui aient été dites pendant la guerre.

En termes d'une force irrésistible Tagore a montré comment la gloutonnerie commerciale et politique a déshumanisé les hommes.

N'oublions pas, a-t-il dit, que les peuples qui ont la liberté politique ne sont pas libres pour autant, ils ne sont que puissants. Les passions déchaînées en eux créent, sous le masque de liberté, dénormes organisations d'esclavage. Ceux dont la fin suprême est d'acquérir de l'argent vendent, sans le savoir, leur vie à des gens riches ou à des sociétés anonymes, qui représentent l'argent. Ceux qui se comprenaient à dominer sur des races étrangères abdiquent peu à peu leur propre liberté et leur humanité en faveur du mécanisme nécessaire pour tenir d'autres peuples asservis...

Par un juste retour, ce mécanisme broie ceux-là mêmes qui l'ont créé. C'est une « machine aux crocs de fer qui, sans se douter même de ce qu'elle fait, arrache le cœur du monde ». La fin de l'homme n'est pas dans la puissance — comme le veut Nietzsche — mais dans la perfection. Pour devenir puissant il faut que l'homme rogne son âme. Et il demeure amputé. Donc, selon Tagore, la mission de l'Inde n'est pas de créer une puissance pour combattre une autre puissance. Aux Européens qui ne poursuivent que l'*immédiat* (que cela est vrai !) il faut que l'Inde pensive rappelle la valeur de ce qui demeure.

Il y a donc beaucoup à apprendre de Tagore, mais Mme Pieczynska va un peu loin en considérant la tournée qu'il a faite en Europe comme un événement appelé à marquer dans l'histoire universelle. Ce n'est certes pas la première fois que l'Inde a exercé une influence sur l'Europe. Goethe admirait *Sakuntala*. Schopenhauer se proclamait disciple des penseurs hindous. Lorsque nous avons vu venir à nous auréolé d'un nimbe de mystère le beau mage d'Orient à la tunique couleur feuilles mortes, il ne nous a rien dit qui nous fut absolument nouveau. Mais, dans le plus noble langage, il nous a rappelé quelques vérités essentielles. Et il a choisi l'heure voulue pour faire entendre aux Occidentaux également une fière affirmation des droits de l'Esprit.

Paul Seippel.

P. S. — On nous fait observer que la dernière édition des *Copains* de M. Jules Romains, dont nous avons parlé dans une de nos précédentes chroniques, a paru non chez Figuière mais à la *Nouvelle Revue française*.

## Figures d'artistes

Paul Virchaux

L'œuvre de Virchaux est un long dialogue avec la nature. Et la nature ne répond qu'à ceux qui ont de l'âme, à ceux qui lui parlent avec une fière sincérité. On ne l'a pas interrogé avec plus de patience et de tendresse. On n'a pas exprimé dans ce pays de plus émouvantes, de plus musicales correspondances d'elle à nous. Cet amour de la nature, avec le goût du rêve et du silence, enveloppe toute la carrière de Virchaux.

Dans ses toiles du Midi, vous le voyez qui cherche. Dédaigneur du soleil expansif, il s'arrête paradoxalement à des paysages sur quoi flotte quelque chose de méditatif et d'apaisé. Il se poursuit encore lui-même, et s'égare parfois, au Val d'Hérens, dans la sévérité hau-taine des Alpes. Mais sur le plateau de Savoie, il va jusqu'au mystère profond des choses : il se confesse en elles. L'étude la plus fugitive est un tableau, parce qu'on y perçoit, avec la grâce sensuelle des couleurs et des lignes, de plus mystérieux accords.

Paul Virchaux revient à Savoie depuis vingt-sept ans (1). Ses séjours, de peu de durée au début, se sont prolongés, et maintenant il y est presque toujours. Mais si la terre de son choix l'inspire, il n'est pas moins sensible au charme des saisons. Il aime par-dessus tout l'arrière-automne, ses bruns, ses verts éteints, l'hiver, la rousseur des bois dans la blancheur mate des neiges. Il comprend ces mois : il se livre à eux, il s'y recueille, il s'y blottit avec un peu de sauvagerie. Il est le poète de novembre et de février. Lui que l'étoile quelquefois intime et déroute, avec quelle franche hardiesse il sait fixer dans ses toiles la beauté des brèves journées ; comme sa palette égale la somptuosité mélancolique de leur décor.

Car les affinités de caractère qu'il se reconnaît lui-même avec les aspects quelque peu dolents et voilés des campagnes n'expliquent pas à eux seuls qu'il ait réussi si constamment dans le paysage automnal. Les teintes d'arrière-saison, les bruns, les roux, les bleus intenses gardent dans son œuvre une chaleur, une énergie enveloppée dont son regard s'enchante. Il y a dans la discrétion même de ses meilleures toiles une presque voluptueuse suavité.

Le terme de coloriste ne s'applique dans l'usage qu'aux virtuoses, aux sorciers de la couleur, à ceux qui en prodiguent les plus fastueux chatoiements. S'il pouvait, comme il se raconte, désigner aussi ceux qui en ont le sentiment exquis et qui l'aiment encore dans ses jeux mineurs, dans ses enchantements graves, j'en ferais honneur volontiers à Paul Virchaux. Dans ses paysages de novembre, dans ses neiges déjà fondantes de lumière, il semble ne jouer que de quelques tons. Mais quelle rigoureuse justesse dans leurs rapports. Et comme chacun d'eux, d'une toile à l'autre, se renouvelle, se nuance, évolue au gré de l'heure dans son intime palpitation. Aucun n'est pauvre, élémentaire ou brutal. Telle valeur neutre du terrain, tel brun de chalet, telle rousseur de branches nues, montrent avec quelle pénétration singulière il les a d'abord analysées dans les choses avant de les recomposer sur sa palette. De là, dans leur réserve, dans leur effacement même, quelque chose de riche et de vibrant.

J'ai constamment admiré dans les œuvres de Virchaux la fermeté de la construction. Ses terrains sont toujours d'une étonnante plasticité. Ce plateau de Savoie, où il travaille, est souple, ondulieux, varié d'une infinité d'accidents agréables, coupé de ravins, d'arbres en rideaux. Le peintre, avec un patient plaisir, s'applique à en reproduire le délicieux modélisé. Il est rare de noter dans son œuvre un premier plan inconsistant ou banal. Mais tout se tient chez Virchaux : il n'aurait pas à ce degré le sentiment de la couleur discrète de la lumière, de l'ombre, s'il ne possédait encore celui du relief, des plans, de l'atmosphère.

La biographie de cet artiste pourrait tenir en très peu de mots. Au début, une forte et décisive influence (école de Barthélémy Menn), à quoi les années de Paris n'ajoutent que très peu. Et puis le constant tête-à-tête avec la nature, le désir jamais las de la regarder dans les yeux. Son œuvre est un hommage à la majesté des choses. Avec moins d'abréviation, il n'eût pas atteint à tant de sérénité. Les potins d'atelier, le bruit des conversations de café, la rumeur des spéciales théories ne montent pas jusqu'à son ermitage. Virchaux les a toujours ignorés nonchalamment. Je m'explique par là qu'il soit magistral et simple et qu'il mette tant de science et d'expérience au service de tant d'ingéniosité. Surtout il a conservé jalousement cette fleur de sensibilité, ce don de poésie.

(1) *Tagore éducateur*. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.  
(2) *L'Offrande lyrique*. Paris, Nouvelle Revue française.

cette distinction (celle de l'homme même) qui font l'unité spirituelle de son œuvre et la parent délicatement.

La vie ne triomphé pas à cris dans ses paysages calmement pathétiques, mais on y croit ouïr, quand on les contemple en silence, une âme méditer.

H. de Ziegler.

## CHRONIQUE MÉDICALE

### A propos de la méthode de l'autosuggestion

Les conférences retentissantes de M. Coué viennent de mettre toute notre cité en émoi. Bien que médecin je dois reconnaître les grands bienfaits que sa méthode, un peu simpliste, a répandus, cependant, sur nombre de gens nerveux et de malades. En tant que médecin, en revanche, je crois de mon devoir de formuler ici quelques réserves.

A vrai dire, ce n'est point tant la méthode elle-même que je critiquerai, mais bien la manière dont son auteur l'expose volontiers au public profane. Tout homme crédule, en sortant de ces conférences, pourrait en effet rester sous l'impression que l'autosuggestion guérit tout, et qu'elle guérit toujours. Dimanche dernier, en particulier, nous avons tous entendu qu'elle avait guéri un cas d'urémie (empoisonnement du sang dû à une inflammation des reins). En réalité, il semble avéré qu'elle puisse soulager un urémique de certains troubles nerveux pénibles, dont s'accompagne souvent cette grave maladie. Elle le portera donc d'autant plus, de ce fait, à ne plus suivre son régime et à ne plus s'imposer aucune privation. Or, une telle imprudence l'exposerait à s'empoisonner toujours davantage et à tomber tôt ou tard dans de graves complications physiques. Il appellera alors nécessairement un médecin qui devrait avouer son impuissance ; et le cas ne manquerait pas de tourner à la confusion de ce dernier, mais à l'honneur de M. Coué.

Cette réserve pourrait s'appliquer à bien d'autres affections : des maux de tête, par exemple, que certes M. Coué pourra guérir en apparence, mais qui, marquant le début d'une tumeur cérébrale, que certes il ne guérira pas, devraient engager le malade à aller consulter tout de suite un médecin. Débarrassé de ses douleurs, il n'y songera plus et perdra ainsi toutes les chances de guérison réelle qu'une opération précoce, au contraire, lui aurait laissée. Il en va de même pour tout début de cancer, de syphilis, de tuberculose, etc. Or, M. Coué, et pour cause, ne fait pas de diagnostic. On ne sauverait le lui reprocher, il n'est pas médecin. C'est pourquoi, au fond, il ne fait que supprimer des symptômes, et non guérir des maladies. Cela explique les récidives fréquentes de ses patients ; mais il les tait. Car on ne peut vraiment guérir un mal qu'en s'attaquant à ses causes. Pour cela, il faut les connaître. Lui, il s'interdit au contraire de les rechercher. Tout cela, il devrait, semble-t-il, le dire à ses auditeurs : mais il ne le dit pas. Son absence sic à ce point comporte donc un danger, contre lequel je tenais à mettre le public en garde.

Il y aurait, certes, beaucoup à dire d'autre part, sur la conception panacéique qu'il se fait de l'autosuggestion. Un seul point retiendra notre attention : c'est que, maniée par lui, elle revient en somme à un mécanisme préalable de pure et simple suggestion.

Dans le premier temps de sa fameuse expérience, il commence en effet par « suggérer » au sujet de serrer fortement les mains, jusqu'à la crampé au besoin. Ce dernier obéit et développe ainsi dans ses centres moteurs cérébraux une volonté de contraction. A ce moment-là, dans un deuxième temps, il l'enjoint alors de se répéter intérieurement, et le lui répète lui-même impérativement : Je veux (vous voulez) les desserrer (sur un ton plus doux) mais je ne peux (vous ne pouvez) pas, je ne peux pas... (sur un ton plus fort). Et effectivement, il ne peut pas. Or, il va de soi qu'un centre moteur cérébral ne saurait être en même temps le théâtre de deux représentations contraires. C'est l'une ou l'autre. Ce « je veux les desserrer », en outre, ne constitue pas une réelle volonté, un acte de vouloir, mais ne demeure que des mots qu'on se dit mentalement. Ils ne peuvent par conséquent exercer aucune influence efficace quelconque sur des centres moteurs, complètement accaprés déjà par une puissante volonté de contraction. Pour définir réellement ce qui se passe alors chez le sujet, il faut convenir que le fameux « je veux, mais je ne peux pas », revient en définitive à un simple « je veux ne pas pouvoir ». Il s'agit donc, non pas d'un conflit entre une imagination soi-disant toute-puissante et une volonté soi-disant imp

et il le fait parce qu'une fois encore, il veut bien obéir. En répétant l'expérience dans le calme et la solitude, et loin d'une salle de conférence, chacun pourra se rendre compte de la « ficelle » psychologique de l'expérience.

Il convient, à mon sens, de mettre en relief la part prépondérante jouée par l'hétéro-suggestion dans cette méthode dite auto-suggestion. Elle se démasque d'ailleurs au dernier temps de son application, où l'opifciant prononce dans l'oreille du malade une série d'affirmations reconfortantes, se terminant par la formule magique désormais célèbre : « Tous les jours et à tout point j'irai de mieux en mieux. En toute probité scientifique, elle devrait donc se réclamer des savants qui ont découvert, étudié et appliquée la suggestion bien avant M. Coué, mais avec plus de critique et moins de tapage. Or, que furent ces grands hommes, sinon des médecins ? C'était Liebault, Bernheim, Grass et Bonjour ; c'était aussi notre si modeste et vénéré maître Flournoy. »

Dr Ch. Odier.

## Le Sadhou Sundar Singh

Les Indes nous ont envoyé l'an passé Rabindranath-Tagore le poète, le penseur. Le monde oriental tend de nouveau la main à l'Occident, et le Sadhou Sundar Singh débarque en Europe et passera le mois de mars en Suisse. Les Indiens appellent « Sadhou » un homme qui s'est consacré entièrement à la divinité et qui, renonçant aux joissances de la vie, proclame en tous lieux la suprématie de l'esprit sur la chair. Ainsi est Sundar Singh. Il parcourt l'Inde pieds nus, vêtu de la robe couleur de safran, signe de son appartenance à Dieu, et annonce Jésus-Christ par une prédication puissante et par son visage tout illuminé de joie.

Sa vie et sa personnalité rappellent par plusieurs traits saint Paul ou saint François d'Assise. Comme saint Paul, il est d'abord un persécuteur et comme lui il trouve son chemin de Damas. Fils de parents très riches et distingués, Sundar, né en 1889 au nord des Indes, grandit dans le luxe. Sa mère, dont il parle avec une tendresse touchante, l'éleva avec soin et développe en lui les plus nobles aspirations religieuses. « Le sein de ma mère a valu pour moi la meilleure faculté de théologie du monde entier ». Il pratique avec zèle la religion de son peuple. Mais ni l'hindouisme, ni le culte des Sikhs, ni même l'islam qu'il étudie ne peuvent satisfaire son cœur.

Dès l'Evangile il ne veut rien. Il excite ses compatriotes contre les chrétiens, les pousse à lapider les prédicateurs et lui-même déchire et brûle la Bible. Pourtant le trouble de son âme s'accroît et devient insupportable. « J'étais si désespéré que je résolu de me suicider si je ne trouvais la paix. Une nuit, je m'éveillai à trois heures du matin, pris mon bain habituel et pria : « O Dieu, si tu moins tu existes, montre-moi la vérité, ou je me tue ». Il prend le Nouveau Testament, décide à passer cette nuit dans la méditation, et, un peu avant l'aube, il voit le Seigneur Jésus-Christ, puis entend une voix qui lui dit en hindoustan : « Combien de temps encore me persécuteras-tu ? Je suis venu pour te sauver ; tu demandes la Vérité : la voici : prends-la ». A partir de ce moment « je connus cette paix merveilleuse, cette joie que je souhaitais ; c'était le ciel lui-même et, quand bien même la vision a disparu, la paix et la joie demeurent et ont dompté toute ma vie ».

Sundar Singh parle sans cesse de cette joie ; elle inonde son visage de rayons divins. On ne peut voir ce jeune Hindou, assis solitaire sous un arbre, sanglotant sur les pages sacrées du Nouveau Testament jusqu'à ce qu'il ait trouvé la paix, sans se sentir soi-même profondément rompu.

De persecuteur il devient persécuté. Pendant neuf mois, père, frères, amis l'abreuvent d'humiliations, et enfin tentent de l'empoisonner. Affreusement malade, chassé par les siens, il passe toute une nuit en plein air, torturé par la soif. « Je me rappelle cette nuit pleine d'une joie miraculeuse, en présence de mon Sauveur ; mon Sauveur a changé en paix la souffrance ».

Depuis ce jour, presque tout son temps est consacré à l'évangélisation. Il voyage de village en village, sans argent, sans provisions d'aucune sorte, se confiant complètement en Dieu, et sa vie présente de multiples interventions divines qui donnent à réfléchir. Il porte partout un message d'amour et son visage radieux. Rien ne l'arrête ; ni la distance — il parcourt le nord et le sud de la péninsule et l'Afghanistan — ni le froid ; il gravit les pentes de l'Himalaya et pénètre dans le Thibet, contrée inaccessible défendue par ses neiges et le fanatisme de ses habitants, ni les tortures. On le

voit martyrisé par les sauvages bouddhistes de l'Himalaya et pourtant toujours paisible, ou dans les Indes, attirant des foules innombrables, sur lesquelles il exerce une influence unique.

Jamais il ne se plaint : « Qu'il est doux de souffrir pour Christ ! » \*\*\*

Ne discutons pas sur la robe jaune, les sandales ou les pieds nus du Sadhou ! Il n'est ni un illuminé, ni un ascète et ne vient rien de l'ascétisme. S'il souffre, c'est pour gagner des âmes à Dieu. L'ardent intérêt suscité par le Sadhou aussi bien en Chine, au Japon, en Angleterre, en Amérique, en Australie que dans sa patrie ne naît pas de tel ou tel récit de délivrances merveilleuses, dont il n'aime pas du reste parler. Il jaillit de la grandeur de son caractère.

Le Sadhou nous fait revivre les temps héroïques de l'Evangile, où chaque chrétien était un témoin et souvent un martyr. Courage, fidélité, endurance, force de conviction, sincérité, persévérance ! Que nous nous sentons petits devant cet homme, qui lui-même se dit tout petit devant le Christ.

C'est aussi la qualité de son expérience religieuse qui nous prend : elle dépasse la nôtre et l'enrichira. Sans doute nous trouvons dans notre expérience cet amour pour Dieu, ces élans d'adoration, cette paix et cette joie intérieures, mais combien moins intenses !

Sundar Singh parle un langage imagé et pittoresque, plein d'humour et de finesse : tel un réservoir débordant d'anecdotes, d'illustrations, d'épigrammes et de paraboles empruntés la plupart à la nature qu'il admire de tout son cœur, à la Bible qu'il vit et au milieu hindou auquel il appartient. Il n'hésite pas non plus à dire à ses auditeurs leurs quatre vérités. « Que pensez-vous des Américains », lui demandait-on une fois, — « Christ leur dirait : Venez à moi vous tous qui êtes trop lourdement chargés d'or, et je vous donnerai le repos. »

Mais que vient-il faire en Europe ? qu'il reste aux Indes ; c'est son champ de travail ! En venant chez lui, le Sadhou poursuit plusieurs buts. Il désire examiner lui-même si les reproches que les Hindous adressent au christianisme occidental sont fondés : qu'il est immoral et sans vitalité. Il veut s'instruire et se fortifier en prenant contact avec des hommes pieux. Il veut surtout rendre un témoignage à la puissance merveilleuse de Jésus-Christ.

Ch.-L. Delétria.

M. le pasteur Hug nous écrit de Marseille :

« Le Sadhou Sundar Singh a passé à Marseille la journée du 26 février. Arrivé le matin même à bord du *Delta* — en même temps que le shah de Perse — il prit la parole au culte de l'Eglise suisse et dans un grand meeting du soir au temple réformé, trop petit pour l'auditoire.

« Cet orateur, au langage imagé, sobre et courageux, disparaissait devant la puissance spirituelle de son témoignage. Il est par-dessus tout l'ascète contemplatif du désert et de la souffrance. C'est dans un recueillement complet qu'il recherche les âmes pour les réunir dans un sentiment de communion adoration.

« A tous ceux qui l'ont entendu il a laissé une impression profonde et bénfisante. »

**Etude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris, par Roger Doucet. — Paris, Champion.**

Cet important travail marque d'une manière sûre les nombreux conflits du Parlement et de la couronne au temps de François Ier. Devant ce monarque à la fois libéral et volontaire, il faut reconnaître que le Parlement fait pitié figure. Etroitement conservateur, il prétend défendre les traditions alors qu'il empêche leur évolution. S'il lui arrive d'adresser au roi des remontrances, il cède toujours devant ses menaces. Le Concordat, l'affaire du duc de Bourbon, la réforme de l'Eglise et la lutte contre les hérésies — nouveautés dont l'étude tentait François Ier et sur lesquelles Zwingli lui dispensa ses conseils — furent, pour le Parlement, autant d'objets de discussion.

M. Roger Doucet les examine les uns après les autres et apporte ainsi une précieuse contribution à l'histoire de François Ier. C.

**L'Amour dans la vie, par Jean-José Francis. — Paris, Maison française d'art et d'édition.**

Dans ce roman, l'auteur plaide pour la liberté de l'amour, — non point pour l'amour libre, — et montre les malheurs que peuvent apporter les préjugés de caste. Un fils de famille breton aime une jeune Espagnole. Une rigide volonté de famille les sépare. M. Francis, qui dote généreusement son héros d'une fortune de 60 millions, le fait mourir à la guerre.

étrange. De l'échelle du grenier, je regardais ce spectacle et j'aurais voulu décider grand'mère à venir me rejoindre.

L'oncle s'acharnait avec succès sur la porte branlante et prête à sauter. Le dernier gond tenait à peine, le premier avait déjà cédu et elle grincait avec un bruit désagréable.

— Tapez-lui sur les bras et les jambes, s'il vous plaît, mais pas sur la caboche... — recommanda d'une voix altérée grand-père à ceux qui lui prêtaient main forte.

A côté de la porte, s'ouvrait un petit guichet au travers duquel on pouvait passer la tête ; l'oncle en avait déjà brisé la vitre, et le cadre, tout hérissé d'éclats, devenait noir comme un œil crevé.

Grand'mère passa la main par l'ouverture, et elle cria en gesticulant :

— Mikhaïl, pour l'amour de Dieu, va-t'en, sinon tu seras massacré, va-t'en !

Pour toute réponse, il la frappa ; on vit quelque chose de large glisser devant le guichet et tomber sur les doigts de grand'mère, qui s'affaissa et tomba à la renverse en criant encore :

— Sauve-toi, Mikhaïl !

— Femme ! rugit grand-père, d'une voix terrible.

La porte s'ouvrit toute grande ; l'oncle bondit dans l'ouverture béante et aussitôt fut lancé à bas du perron, comme une pelletée de boue.

La cabaretière emmena mon aïeule dans la chambre de grand-père ; bientôt, il suivit les deux femmes et s'approcha d'elles, d'un air sombre.

— L'os n'est pas cassé ?

— Je crois que si ! répondit grand'mère sans ouvrir les yeux. Qu'avez-vous fait de lui ?

— Voyons, pas de sottises ! s'exclama-t-il sévèrement. Suis-je un fauve ? On l'a ligoté et

s'assied sur place, suppliait :

— Laissez-moi aller vers lui... Laissez-moi lui dire un mot...

Grand-père la repoussait, et ces quatre personnes prêtes à tout, qu'éclairait d'en haut une lanterne tremblante, composaient un groupe

\* Publication autorisée par MM. Calmann-Lévy. Éditeurs.

## LA SITUATION

L'examen du problème oriental est renvoyé de quelques jours encore. La rencontre des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France et d'Italie devra être ajournée parce que M. Schanzer ne pourra quitter Rome le 13 mars. Il faut rappeler que le nouveau gouvernement italien doit se présenter devant le Parlement le 16 courant.

Il faut accueillir sous toutes réserves l'information d'un journal anglais relative à une nouvelle offensive grecque et à la répétition à Smyrne du coup d'Etat fiumain, sous la conduite du général grec Papoulas.

La date d'ouverture de la conférence de Gênes n'est pas encore fixée : jusqu'à présent le gouvernement italien n'a pas fait connaître s'il acceptait la proposition de MM. Poincaré et Lloyd George de l'ajourner au 10 avril.

— Mercredi, les ministres des finances de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique se réuniront à Paris pour régler la répartition des versements allemands, mettent au point l'accord non encore ratifié du 13 août 1921. Après cette réunion la commission des réparations fixera les versements à effectuer par l'Allemagne en 1922.

— La Yougoslavie n'a élevé aucune protestation à Rome contre le coup d'Etat de Fiume : elle a simplement demandé le respect du traité de Rapallo et son exécution définitive. A Rome on s'occupe activement de la question et M. Schanzer a déclaré que le premier devoir du gouvernement italien était d'amener la pacification des esprits. Le commandeur Castelli a été dépêché à Fiume dans ce but.

— La situation du cabinet espagnol paraît quelque peu compromise et l'on croit à la démission prochaine des ministres libéraux, qui seraient remplacés par des conservateurs.

— D'une déclaration de Sarwat pacha, chef du nouveau gouvernement égyptien, il résulte que la déclaration de Londres et la nouvelle lettre du maréchal Allenby ont considérablement amélioré la situation politique ; elles donnent, en effet, satisfaction au sentiment national égyptien. La tâche qui reste maintenant à l'Egypte est de mourir à la Grande-Bretagne, au sujet de la protection de ses intérêts, qu'elle peut compter sur sa bonne foi, parce que les propres intérêts égyptiens constituent la meilleure et la plus efficace garantie pour l'Angleterre. Sans tarder le ministère préparera une Constitution en conformité des principes du droit public moderne, et il fera tout son possible pour créer une situation qui permettra d'abroger la loi martiale.

## Le coup d'Etat de Fiume

### POUR LA PACIFICATION DES ESPRITS

Milan, 5 mars.

Le comité de défense nationale de Fiume a adressé aux ministres de l'intérieur et des affaires étrangères italiens une dépêche indiquant les termes de la proclamation qui a été publiée samedi à l'issue de la première réunion du comité de défense.

Le comité demande en outre que le gouvernement italien prenne des mesures immédiates afin que l'ordre soit rétabli dans la ville ; il réclame l'envoi de troupes dans ce but, ainsi que d'un représentant italien, avec la mission d'assumer l'administration de la ville.

Selon le journal *Il Mondo*, le nombre des tués au cours des combats qui se sont déroulés dans la ville serait de cinq ; celui des blessés grièvement de neuf. Il y aurait une quarantaine de personnes légèrement blessées.

M. Schanzer, ministre des affaires étrangères, a déclaré à un rédacteur du journal *Il Mondo* qu'aucune protestation de la Yougoslavie n'était parvenue à la Consulta. Le ministre a ajouté que la Yougoslavie insiste simplement pour l'exécution du traité de Rapallo. Il a confirmé le fait que le gouvernement italien se

il est sous le hangar. Je l'ai aspergé d'eau... Mais Dieu ! qu'il est méchant ! Comment avons-nous pu donner le jour à une pareille égance !

Grand'mère se mit à gémir.

— J'ai fait chercher la rebouteuse ; prends patience, exhorte grand-père en s'asseyant à côté d'elle sur le lit. Ils nous feront mourir. Ils nous feront mourir avant l'heure.

— Donne-leur tout.

— Et Varioucha ?

Longtemps, ils parlèrent, elle tout bas et suppliant, lui d'une voix criarde et irritée.

Enfin arriva une petite vieille bosse dont l'immense bouche allait jusqu'aux oreilles, et dans cette bouche, s'ouvrant comme une gueule de poisson, le nez crochu semblait vouloir pénétrer. La mâchoire inférieure tremblait ; on ne voyait pas ses yeux ; elle ne marchait pas, elle se traînait en s'aidant d'une bêquille et portait à la main une sorte de paquet.

Il me sembla que c'était la mort qui entrait ; je m'élançai vers elle en hurlant de toutes mes forces :

— File d'ici !

Grand-père se saisit de moi et, sans façon aucune, il m'emporta au grenier.

## VI

Ce fut vers le printemps que le partage eut lieu. Jacob resta en ville et Mikhaïl s'installa sur l'autre rive. Grand-père s'acheta, dans la *rue des Champs*, une maison assez vaste et qui me parut charmante. Le rez-de-chaussée était occupé par un cabaret, et le jardin descendait jusqu'à un ravin hérissé de banchis.

— Que de verges ! me dit grand-père en clignant gairement de l'œil, comme nous inspections le jardin en parcourant les allées dé-

préoccupé surtout de ramener le calme à Fiume, de rétablir l'ordre et de pacifier les esprits. C'est pour l'exécution de ce programme qu'il a immédiatement envoyé à Fiume le commandeur Castelli.

### L'OPINION ITALIENNE

La nouvelle révolution de Fiume, terminée avec la démission du chef du gouvernement Zanella et son départ pour l'étranger, provoque les commentaires les plus disparates. Le *Corriere della Sera* écrit :

Zanella aura probablement sa part de responsabilité ; il n'est pas possible qu'un seul homme, au milieu d'une si grande tempête d'esprits, ait pu conserver son sang-froid. Mais il serait quelque peu hypocrite d'examiner un paragraphe après l'autre l'ordonnance réglant la police de la ville, dont on a tiré le prétexte pour la nouvelle Insurrection et exhorter les citoyens de Fiume, les partisans de Zanella et ses ennemis, à lire le *République de Platon*. Leur ville est politiquement malade et, comme tous les malades, elle a besoin de soins, non de procès et de sermons, mais l'Italie, qui a fait approximativement son devoir lorsqu'il s'agissait de fournir à Fiume les moyens de subsistance, n'a pas pris les dispositions nécessaires, et la faute des malheurs actuels revient à l'Italie, beaucoup plus qu'aux citoyens de Fiume. Cette responsabilité pèse surtout sur le gouvernement de M. Bonomi ; ce dernier n'aurait pas dû oublier la signature qu'il a personnellement apposée sur le traité de Rapallo.

La nouvelle révolution de Fiume donne l'alarme. Y a-t-il des citoyens de Fiume qui pensent qu'un traité non exécuté peut encore être annulé et que rien n'est fait lorsque tout n'est pas fait entièrement ? Non. Sur ce point des doutes ne doivent pas subsister.

au point mort. Tandis que les socialistes majoritaires insistent pour la perception immédiate de l'emprunt, M. Hermes, ministre des finances du Reich, déclare que sa réalisation en 1922 est impossible. Le Dr Hermes, qui est titulaire en même temps du ministère des finances et de celui de l'alimentation, ayant adressé au chancelier la demande de le libérer d'un de ces deux portefeuilles, on considère cette démarche comme une tentative de s'assurer, avant les débats décisifs sur le compromis fiscal, de l'adhésion expresse du chancelier à sa politique financière. Comme M. Hermes a derrière lui l'aile droite du centre et les populistes, il n'est pas facile à prévoir quelle sera la réponse du Dr Wirth.

D'après le *Vorwärts*, la fraction du parti social-démocrate a chargé ses représentants au sein de la commission fiscale de demander des explications aux populistes sur leur attitude dans la question fiscale. « Si ces derniers, écrit le *Vorwärts*, retirent leur consentement au compromis et donnent ainsi une nouvelle preuve de leur versatilité, il va sans dire que la social-démocratie considère tous ses arrangements en la matière comme nuls et non avus. »

Le *Demokratische Zeitungsdienst* définit ainsi l'attitude des démocrates :

Ceux-ci, dit ce journal, étaient d'abord hostiles à l'emprunt. Mais puisqu'ils ont adopté le compromis qui implique cet emprunt, ils sont décidés à contribuer à sa réalisation. Ils sont prêts aussi à accepter un moyen terme qui permettrait de percevoir l'emprunt provisoirement sur la base de l'impôt du sacrifice.

La *Gazette de Francfort* apprend de Berlin qu'afin d'éviter une surcharge de travaux aux offices financiers, il est question de s'en remettre pour la taxation aux contribuables.

D'après ce même journal, le ministère des finances aurait prié le comité financier du conseil économique du Reich de lui présenter un rapport sur la question. MM. Hilferding et von Mendelsohn auraient été chargés de l'élaboration de ce rapport.

#### La hausse des prix

Selon M. Dombrowski, du *Berliner Tageblatt*, la hausse des prix menace le pays d'une catastrophe et elle ne pourra s'arrêter que lorsqu'on aura changé les bases mêmes de l'économie et de la politique financière allemandes. Pour voir au moins un commencement d'amélioration, il faudrait deux facteurs : l'augmentation de la production industrielle et agricole à l'intérieur et l'ouverture d'un débouché en Russie à l'extérieur. L'importation doit être réduite au minimum et se borner à l'entrée de matières premières pour l'industrie. L'exportation doit subir, en revanche, une forte augmentation. Les conventions qui tendent à remplacer les versements en espèces pour les réparations par des livraisons en nature sont donc, malgré toutes les objections qu'elles peuvent soulever quant à leurs détails, des arrangements favorables pour l'Allemagne. Mais, pour qu'elles puissent exercer leur effet salutaire sur l'économie allemande, il faudrait qu'on accordât à l'Allemagne pour ses prestations financières le temps de reprendre haleine, sans quoi les prix continueront à monter ; ils s'approcheront, comme c'est le cas à présent par moments, de ceux du marché mondial, ce qui provoquera une nouvelle chute du mark, et, par conséquent, un nouvel écart entre les prix du marché intérieur et celui du marché mondial.

Que le coût de la vie se trouve en rapport étroit avec les fluctuations du change, rien de plus naturel, dit en terminant M. Dombrowski. Mais le renchérissement commence à faire des progrès beaucoup plus rapides que la baisse du change. Malgré la hausse du dollar et de l'argent de quelques autres pays, nous nous approchons à grands pas du niveau du marché mondial. La production devient tous les jours plus chère, l'exportation plus difficile et le moment où l'Allemagne succombera à cet état de choses plus rapproché.

La fraction du parti social-démocrate a chargé son comité d'adresser une requête au chancelier au sujet de la nouvelle hausse des prix du pain.

D'après le *Vorwärts*, on exigerait du gouvernement qu'il prenne immédiatement des mesures afin de garantir à la population indigente l'approvisionnement de pain à des prix abordables.

#### La Quadruple alliance

De Vienne on annonce que le ministre yougoslave des affaires étrangères, immédiatement après avoir conféré à Bratislava avec M. Bénès, est parti en automobile pour Vienne, où il a eu un entretien avec M. Schober.

On dit, à Vienne, que tout cela pourraient signifier un changement dans la position de l'Autriche.

Quant à la Pologne, on confirme qu'elle adhère à la Petite Entente, que la presse viennoise a déjà baptisée du nom de quadruple alliance.

La transformation de la Petite Entente en une quadruple alliance est considérée comme un succès de la politique française visant à former un couloir de la Baltique à la mer Noire pour isoler l'Allemagne de la Russie.

#### La crise polonaise

On donne les détails suivants sur la démission du gouvernement polonais :

Le gouvernement, défendant son programme concernant Vilna, a obtenu mercredi la majorité à la commission des affaires étrangères de la Diète.

D'après le projet gouvernemental adopté par la commission, l'acte de la réunion de Vilna à la Pologne devait être bilatéral. On prévoyait le vote du statut de la région de Vilna par la Diète de Pologne.

Jeudi, arriva à Varsovie une délégation de la Diète de Vilna composée de 20 députés, dont l'opinion était partagée. Dix députés se sont prononcés pour la signature de l'acte préparé par le gou-

vernemt prévoyant pour la région de Vilna un statut particulier. Jusqu'à vendredi l'unanimité n'a pas pu être obtenue.

Se conformant au désir des chefs des partis de la Chambre polonaise, le gouvernement polonais a renouvelé vendredi ses efforts pour obtenir un accord avec la délégation de Vilna.

Le président de la Chambre polonaise a constaté que tous les partis désiraient que le gouvernement, se basant sur les décisions de la commission des affaires étrangères, terminât les négociations avec la délégation de Vilna. Cependant ces négociations n'ayant pas abouti, le président du conseil envoya au chef de l'Etat la démission collective du cabinet.

#### Grèce

##### L'affaire du vapeur « Espoir »

Examinant l'affaire du bateau français *Espoir*, les journaux helléniques relèvent que le gouvernement hellénique désire montrer toute sa déférence envers la France et prouver que cette affaire n'est pour lui qu'un cas de légitime défense contre l'Etat kényan. Il a fait toutes les concessions possibles sans penser tirer profit du matériel et des avantages que lui donne le droit international. Aussi après la libération du bateau, il se déclara prêt au remboursement de la valeur de la cargaison retenue. Devant le nouveau refus de la France, il proposa de recourir au Conseil de la Société des nations. Le gouvernement grec ne fut pas plus heureux dans cette dernière proposition. Il se considère donc en droit de croire que, de son côté, tout a été fait pour que le prestige de la France ne soit pas atteint par cet incident fâcheux. L'attitude de la Grèce a été tout simplement dictée par la nécessité que lui commande la guerre contre les kényans.

##### Une nouvelle offensive en Asie Mineure ?

Le *Daily Express* écrit que les Grecs préparent une nouvelle offensive en Asie Mineure et réorganisent dans ce but les moyens de transport. Ils se rendent compte que s'ils ne réussissent pas à obtenir une bonne paix par les négociations, leur dernier espoir est un succès militaire, mais ce succès ne paraît pas probable.

A Athènes on aurait l'intention de faire de Smyrne une autre Fiume. Deux mille officiers grecs seraient décidés à s'établir sur la ligne fixée par le traité de Sèvres et à ne pas obéir à l'ordre de se retirer. Des treize divisions qui se trouvent en Asie, quatre sont disposées à appuyer ces officiers. Le général Papoulas assumerait le commandement de l'entreprise.

#### Les relations russo-suédoises

Le projet du gouvernement suédois approuvant le traité commercial préliminaire russo-suédois a été remis au Riksdag.

Aux termes de ce projet, aucune modification ne pourrait être apportée à ce traité et le gouvernement se déclare animé du même désir de régulariser, par un traité définitif, les relations politiques et économiques, aussitôt que les circonstances le permettront.

#### Situation tragique à Odessa

La *Stampa* reçoit de Constantinople des informations terrifiantes sur la tragique situation d'Odessa.

Cette situation, écrit le correspondant, d'après les déclarations reçues d'officiers des navires de guerre américains qui visitèrent Odessa il y a quelques jours, est inimaginable. La famine et le typhus trent deux à trois mille personnes par jour.

Odessa n'ayant pas d'aqueduc, l'eau y est devenue l'objet d'une spéculation effrénée. Elle coûte 20.000 roubles par seau.

Pendant le jour la vie de la ville est concentrée à la *Talkutzka*, savoir au marché où l'on vend, à des prix fantastiques, de vieux objets. Celui qui a dans sa maison des objets à vendre peut vivre, ceux qui n'en ont pas meurent de faim.

Personne n'est payé, tous doivent travailler. Ils reçoivent la ration publique, savoir quinze grammes de pain et un breuvage dans lequel nagent de très rares légumes.

La nuit, dans la malheureuse ville, est épouvantable. Les rues retentissent des lamentations d'affamés qui agonisent et sont encombrées par les corps des typhiques qu'on jette hors des maisons avant qu'ils ne soient morts.

Un des officiers américains m'a dit : « Odessa est une ville où la grande majorité des habitants, en raison du prix élevé de l'eau, ne se lavent plus depuis six mois ; ou la pitié et la valeur de la vie sont devenues des choses absolument dénuées de sens. »

Les Américains n'ont aussi assuré que les commissaires des soviets d'Odessa continuent à fusiller les personnes suspectes et que la « tcheka » est toujours en fonction.

#### La famine en Russie

Le secrétariat du Dr Nansen communique :

Le capitaine Quisling, représentant du Dr Nansen à Kharkov, télégraphie que la situation est très grave en Ukraine. Les quatre gouvernements de Nikolaïev, Ekaterinoslav, Zaporozhie, le bassin du Donetz, avec une population de cinq millions d'habitants sont, en particulier, gravement atteints par la famine. Odessa est sérieusement menacé. On a constaté des cas de cannibalisme et les épidémies de typhus et de choléra sévissent. Le capitaine Quisling demande instantanément du secours. Les vivres et les médicaments pourraient être envoyés par Odessa et par Novorossisk. Malgré les difficultés de communications, des envois beaucoup plus importants que ceux qui sont faits actuellement pourraient être effectués. M. Bruderer, délégué du Dr Nansen à Novorossisk, a informé le haut-commissariat que cinq ou six vapeurs pourraient être déchargées en même temps dans ce port, à raison de cinq mille tonnes par jour. Huit cents wagons en bon état sont sur place, à la disposition du secours aux affamés.

#### La libération de l'Egypte

La suppression du protectorat anglais en Egypte réalise une grande partie des espoirs de ce pays. Certains nationalistes, cependant, ne se montrent guère satisfaits. Leur état d'esprit est assez nettement marqué dans la lettre suivante que nous adressons Aly Kamel, actuellement en séjour près de Paris, lettre que nous reproduisons à titre documentaire.

Je viens de lire les déclarations de M. Lloyd George à la Chambre des communes au sujet de l'Egypte. Il reconnaît publiquement l'indépendance de mon pays comme Etat souverain, en même temps qu'il dit mettre fin au protectorat de l'Angleterre en Egypte. Jusqu'à ce que je critique rien, si M. Lloyd George n'y ajoutait pas les conditions dont il enveloppe cette indépendance ! L'Angleterre, par ces déclarations, renie complètement son affirmation d'indépendance pour l'Egypte !

Comment peut-on comprendre que l'Egypte soit indépendante si l'armée britannique doit rester maîtresse de sa terre ? Comment l'Angleterre protégera-t-elle les étrangers en Egypte après avoir déclaré que le protectorat est définitivement aboli ? Comment peut-on affirmer que l'Egypte est indépendante tant que l'Angleterre s'associe à l'administration du Soudan ?

L'Angleterre, occupante de l'Egypte, a ordonné au gouvernement égyptien, qui est sous sa tutelle, de signer avec elle un acte en janvier 1899, par lequel l'Angleterre s'associe à l'administration du Soudan ! Si des faits nouveaux conseillent à l'Angleterre de déclarer l'Egypte libre et indépendante, que peut signifier alors cette reconnaissance d'une capacité nouvelle de l'Egypte de se gouverner elle-même ! Comment le Soudan, qui est une partie intégrante de l'Egypte, ne peut-il être alors administré par l'Egypte seule reconnaissable ? M. Lloyd George octroie le Soudan à l'Angleterre, oubliant que l'occupation de l'Angleterre au Soudan n'est qu'une partie de son existence en Egypte !

Les diplomates anglais se sont appuyés, ces jours-ci, sur les intérêts étrangers en Egypte : c'est leur éternel prétexte chaque fois qu'ils discutent la question égyptienne ! Si cette protection exige l'existence de l'armée anglaise en Egypte, si elle est une nécessité, il faudrait donc que la France, par exemple, occupât tous les pays où il y a des catholiques, puisqu'elle est leur protectrice en Orient !

L'Angleterre ne peut-elle agir sincèrement et loyalement et ne peut-elle entendre la voix d'un peuple digne de la liberté et d'une indépendance effective dans l'administration du Soudan ? Un pays civilisé et honoré comme l'Egypte, auteur de toute civilisation sur la terre, ne peut-il donc être digne de sa liberté absolue ?

L'Angleterre, qui déclare l'abolition du protectorat, ne peut-elle s'assurer contre toute attaque de l'Egypte en demandant à toutes les puissances de garantir avec elle l'indépendance de toute la vallée du Nil ?

Le refus de l'Angleterre de rendre à l'Egypte sa dignité et sa liberté inspirera aux Egyptiens une haine qui ne pourra être au profit des intérêts étrangers que l'Angleterre prétend vouloir protéger !

Aly Kamel.

#### L'affaire de Shating

Dans l'affaire de Shating signalée vendredi, il y a eu trois tués et huit blessés. Ce sont tous des Chinois qui s'efforçaient de quitter Shanghai pour se rendre à Canton.

Après une conférence, qui s'est prolongée pendant cinq heures, entre des délégués des armateurs et ceux des gens de mer, un accord provisoire a été conclu mettant fin à la grève. Le travail reprendra mercredi.

— Le *Berliner Tageblatt* annonce que le chef des fascistes italiens, M. Mussolini, arrivera mardi prochain à Berlin. Le député socialiste Serrati et le rédacteur en chef du *Paese*, M. Cicotti, séjournent actuellement à Berlin.

— Selon des nouvelles de Gleiwitz parvenues aux journaux, le danger des inondations n'est pas écarté en Haute-Silésie. La navigation n'a pas encore été reprise. Le danger est particulièrement grand à Ratibor.

— On communiquait officiellement qu'à la date du 1<sup>er</sup> mars sont entrées en vigueur, sur les chemins de fer autrichiens, des restrictions en ce qui concerne les billets de faveur accordés à certaines catégories de personnes.

— On communiquait officiellement de Vienne que le traité de commerce qui a été signé avec la Hongrie le 8 février, à Budapest, est, dans ses grandes lignes, analogue à ceux signés avec l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie. Le traité a une durée illimitée et doit être dénoncé trois mois à l'avance.

— D'après une statistique officielle, 1095 vols ont été enregistrés sur les chemins de fer russes pendant la période du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1922, dont 70.000 livres de denrées alimentaires.

— On demande au Cameroun, possession placée sous l'administration française, que les tribunaux de ce territoire ont décidé que les biens appartenant à la Société commerciale des missions à Bâle et qui avaient été placés sous séquestre au cours de la guerre, devaient être restitués complètement à ladite société ; ces biens appartenant à une maison suisse, soit à une puissance neutre.

— Deux avions militaires se sont rencontrés à 120 m. d'altitude, près d'Allahabad, et se sont écrasés sur le sol. On croit que les occupants (deux pilotes et deux observateurs) ont été tués.

#### Henry Bataille

M. Henry Bataille, dont nous avons annoncé la mort subite, n'était âgé que de 50 ans. Il était né à Nîmes en 1872, mais était venu tout jeune à Paris, où son père était conseiller à la cour d'appel, et avait fait ses études au lycée Henri-IV et au lycée Janson-de-Sailly. Tout d'abord, il s'était senti attiré vers la peinture, mais bientôt il se tourna vers les lettres, où il lui était apparu que se trouvait sa voie véritable.

En 1894, il faisait représenter sa première pièce, la *Belle au bois dormant*, qui fut jouée au théâtre de l'Oeuvre ; l'année suivante, il publiait un volume de vers, la *Chambre blanche*. La *Lépreuse*, *Ton sang*, l'*Enchanteur* appelaient l'attention sur lui par des qualités qui révélaient un tempérament d'auteur dramatique novateur. Puis vinrent le *Masque*, *Résurrection*, *Maman Colibri*, la *Marche nuptiale*, *Police*, la *Femme nue*, la *Vierge folle*, le *Phalène*, *L'Enfant de l'amour*, le *Flambeau*,

*Sœurs d'amour*, *l'Animateur*, *l'Homme à la rose*, *la Tendresse*, *la Possession* et *la Chair humaine*. Plusieurs de ces pièces, portées aux nues par certains, furent très discutées et à juste titre par les meilleurs critiques dramatiques.

Revenant, à ses moments perdus, à la poésie, il avait publié de nombreux volumes de vers : le *Beau Voyage*, la *Divine Tragédie*, la *Quadrature de l'amour*. Il a fait paraître aussi un album de dessins lithographiés. Enfin, il donnait, il y a quelques mois, dans les *Oeuvres libres*, sous ce titre : *l'Enfance éternelle*, d'attachants souvenirs de ses jeunes années.

#### Appel des femmes de Thrace

Nous recevons un appel destiné aux « femmes libres de toutes les nations » et signé « pour les femmes de Thrace » par le Comité administratif de la Société philanthropique l'Annunciation.

Les signataires protestent avec énergie, au nom du droit et de l'humanité, contre toute mesure qui tendrait à les placer de nouveau sous le joug ottoman alors qu'après cinq siècles d'esclavage elles purent enfin goûter du don de la liberté, grâce au martyre de leurs frères. « Nous voulons vivre, s'écrient-elles, comme des enfants dans le sein de notre m

# GENÈVE

## PARTI DEMOCRATIQUE

**Zurich.** — Le Conseil communal, dans sa séance du 25 février, avait repoussé une motion socialiste tendant à envoyer le budget de 1922 à la Municipalité aux fins d'examiner la possibilité de réduire de 10 cent. le prix du gaz et avait décidé l'entrée en matière sur le budget. Au cours de la séance de samedi, M. Küng a proposé que l'on revienne sur la motion socialiste tendant à renvoyer le budget. Le Conseil, par 55 voix contre 50, en a ainsi décidé. La-dessous les membres bourgeois, ainsi que le président du Conseil communal, ont quitté la salle et la séance a dû être levée, le quorum n'ayant pas été atteint.

**Urt.** — *La mort du bûcheron.* — En abattant du bois près de Seedorf, le nommé Joseph Bissig, 52 ans, a été victime d'un accident. Il a été précipité d'une paroi haute de 120 mètres et s'est tué.

**Schwytz.** — *Un village menacé.* — Les habitants du village de Morschach, village situé sur le versant sud du Frohmalpstock, ont été témoins d'un événement qui aurait pu être fatal. De grandes quantités de pierres se sont détachées du Frohmalpstock, roulant du côté de la plaine, accompagnées de soudres grondements. Heureusement, ces pierres ont été arrêtées par les forêts s'étendant au-dessus du village.

**Nençâtel.** — *Réserve de chasse.* — A la requête de plusieurs sociétés, appuyées par le Conseil communal, le Conseil d'Etat vient d'interdire la chasse sur le lac, à trois cents mètres du bord, entre Serrières et Nençâtel. Cette mesure a pour but d'assurer la sécurité publique et de mettre un terme aux exploits de massacres sans scrupules, qui ont, à plus d'une reprise, indigne la population.

### La mort de M. de Planta

De Coire, le 5 mars:

Le Conseil d'Etat du canton des Grisons a décidé de prendre part in corpore aux funérailles de M. de Planta.

Une lettre de condoléances et une couronne seront envoyées à la famille du défunt.

### Les sociétés d'assurances allemandes

#### On mandate de Berne au Journal de Genève:

La situation des sociétés allemandes d'assurances préoccupe vivement en ce moment les meilleurs intéressés de la Suisse. Un appel invitant les détenants de polices de sociétés allemandes d'assurance-vie à s'organiser pour la sauvegarde de leurs intérêts a produit, comme on peut bien penser, une vive émotion parmi les assurés. Le communiqué que le bureau fédéral des assurances a publié à ce sujet il y a quelques jours confirme, il est vrai, en somme les bruits qui circulent dans le public. Il est exact, dit-il, que le cautionnement déposé par les sociétés allemandes d'assurance-vie ne correspond plus aux réserves mathématiques différentes aux polices suisses.

Les sociétés allemandes d'assurances qui travaillent en Suisse sont parmi les plus grandes et les plus solidement établies de leur pays. Si elles se trouvent aujourd'hui dans la situation difficile que l'on connaît, c'est par suite d'un ensemble de circonstances fortuites et grâce surtout à l'effondrement rapide du mark. Telle est du moins l'opinion de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, à qui nous empruntons ces détails.

La loi allemande oblige les sociétés d'assurances à déposer le cautionnement des assurances conclues en Suisse en valeurs allemandes. Cette disposition, mise en vigueur à un moment où l'argent allemand avait sa pleine valeur, avait pour but d'attirer en Allemagne du capital étranger. Aussi longtemps que la valeur du mark n'était pas en dessous de celle du franc suisse, elle ne risquait pas de déranger les intérêts des assurés suisses.

Le 5 octobre 1915, le Conseil fédéral jugea cependant le moment venu d'intervenir. Il exigea des cautions des sociétés d'assurances allemandes. Celles-ci se conformèrent dans la limite de leurs capacités aux conditions qu'on leur posait. Mais comme elles ne possédaient pas beaucoup de valeurs suisses et que le change devenait toujours plus onéreux, il leur fut bientôt impossible de déposer un cautionnement constitué, comme l'exigeait la loi, pour les trois quarts au moins de valeurs suisses. Après la nouvelle chute du mark, il devint évident aussi que le délai de vingt ans qui leur avait été accordé en juin 1920, ne pouvait pas les mettre en état de faire face à leurs obligations.

C'est alors que les sociétés allemandes d'assurance s'adressèrent à leur gouvernement. Celui-ci, se rendant très bien compte que la situation critique dans laquelle se trouvent ces sociétés était imputable à la faute que le Reich avait commise en exigeant des dépôts en marks, se montra disposé en principe à leur venir en aide et à examiner la question.

On ne connaît pas encore les résultats des conversations engagées à ce sujet entre le gouvernement du Reich d'un côté et les représentants des sociétés allemandes de l'autre, conversations qui seront suivies, dès qu'on aura trouvé une base à l'aide financière projetée, de négociations entre les autorités suisses et allemandes. Mais il y a tout lieu de croire qu'ils seront satisfaisants. Car ce ne sont pas seulement les intérêts des assurés suisses qui sont en jeu, mais l'existence même de ces sociétés. Si ces dernières ne se trouvaient plus en mesure de faire face à leurs engagements, les assurés allemands, dont les dépôts représentent un capital de plusieurs milliards, se verrait dans la même situation que les assurés suisses. C'est la classe moyenne qui serait le plus cruellement atteinte. Des milliers de gens en Allemagne auraient perdu leurs petites économies. Pour épargner cette catastrophe à l'économie allemande, le gouvernement du Reich fera l'impossible.

On comprend très bien, dans ces conditions, que le Bureau fédéral des assurances, qui depuis longtemps suit la question d'un œil attentif, mette en garde contre des démarches inconsidérées et invite les assurés suisses à attendre tranquillement la fin des négociations engagées.

Aussi la réunion convoquée il y a quelques jours à Zurich par le Dr Grieshaber a-t-elle repoussé la proposition de celui-ci, tendant à la création d'une Union des assurés et décidé de renoncer pour le moment à toute action isolée.

de la faculté qui leur est laissée de confier l'instruction religieuse de leurs enfants au pasteur de leur choix plutôt qu'au pasteur de leur dizaine.

M. Dekstra dit que c'est le moment de reprendre la question de l'éligibilité des femmes aux conseils de paroisse, et demande que ceux-ci soient consultés. M. Millet recommande les conférences organisées par la « Fraternité genevoise » et voudrait que celle de M. le pasteur W. Cuendet soit publiée et largement répandue. M. Necker propose que les pasteurs qui ont plus de quarante ans soient autorisés à prendre six semaines de vacances au lieu d'un mois. M. Alfred Martin regrette qu'il n'y ait pas de salle de culte à l'hôpital cantonal. M. le professeur Egin Goegg est confirmé pour deux ans dans ses fonctions d'inspecteur de l'enseignement religieux.

M. Choisy, au nom de la commission exécutive, propose une préparation nouvelle des visites de paroisse, permettant aux délégués du Consistoire de connaître plus complètement la paroisse visitée et de mieux atteindre leur but, qui est de stimuler et d'encourager. Après une longue discussion, le Consistoire décide de faire dès cette année l'essai du nouveau mode de faire; il nomme MM. Charly Clerc et Loup délégués pour la visite de la paroisse de la langue allemande, Alfred Martin et Millet pour celle de Carouge, Bissat et Klein pour celle d'Aveny.

La commission des finances a fait imprimer les comptes de 1921, qui soldent par un déficit de 63.108 fr. 47. Les contributions volontaires pour la caisse centrale se sont élevées à 315.042 fr. 02, soit 14.834 fr. 55 de plus qu'en 1920.

Sont nommés vérificateurs des comptes MM. Millet, Naville et Schütz. Le Consistoire décide que les chiffres du bilan seront communiqués dans le rapport de vérification.

M. H. Bonifas rapporte au nom de la commission sur la proposition qu'il a faite l'an dernier et qui se trouve considérablement modifiée. La commission propose un nouveau mode de nomination du Consistoire, nommé en sous-titre Assemblée générale de l'Eglise, et qui deviendrait une représentation directe des paroisses. Il se composerait de 10 pasteurs, nommés au scrutin de liste, par un collège unique, comme le Consistoire actuel, et de membres laïques choisis par les électeurs paroissiaux, chaque paroisse ayant au moins un représentant au Consistoire, celles qui ont plus de 400 électeurs ayant droit à un membre par tranche de 400 électeurs à compter au-dessus de ce chiffre ou par fraction supérieure à 200 électeurs. Par ce mode de faire, le Consistoire aurait actuellement 59 membres au lieu de 40. Des suppléants sont prévus pour remplacer les membres décédés ou démissionnaires au cours de la législature de quatre années. Une proposition complémentaire tend à organiser d'une façon plus solide et plus précise l'assemblée annuelle des conseils de l'Eglise, qui prendrait le nom de Conférence générale et consultative.

Le rapport, très bien développé, de M. Bonifas, donne lieu à un entretien de peu de durée, car le Consistoire décide, vu l'heure avancée déjà, d'ajourner la discussion proprement dite à la séance d'avril. La séance publique est levée à 18 h. 45. A huis clos, le Consistoire arrête le rôle des pasteurs auxiliaires pour l'année 1922.

### L'exposition de l'alimentation française

Elle aura lieu, ainsi qu'on le sait, au Bâtiment électoral, du 31 mars au 9 avril prochain. Elle réservera maintes surprises. Disons tout d'abord que le comité a décidé d'écartier les branches qui sont pour ainsi dire l'apanage de l'industrie suisse, par exemple le lait condensé, les chocolats, les fromages à pâte dure. Il a voulu montrer ainsi qu'il ne veut pas faire du tort aux fabricants suisses, mais qu'il se propose surtout, ce qui est légitime, de combattre la concurrence des autres pays étrangers. L'exposition comprendra donc principalement les produits alimentaires que la Suisse doit faire venir du dehors, et le consommateur pourra y faire des constatations précieuses.

Elle présentera un intérêt particulier du fait que certaines villes françaises et la plupart des colonies ont décidé d'y participer officiellement. Les attractions seront nombreuses: cinéma gratuit, des conférences, des dégustations, etc. Signalons aussi une innovation qui paraît fort heureuse. Le directeur général de l'exposition, notre excellent frère M. Wernle, a estimé qu'il ne suffit pas de mettre sous les yeux du public ce que sont les bons produits alimentaires de France, mais qu'il convient aussi de lui montrer quel parti on peut en tirer quand on fait de la bonne cuisine française. Pendant toute la durée de l'exposition aura lieu une grande manifestation gastronomique. Le restaurant de l'exposition sera non seulement tenu et administré par quelques-uns de nos meilleurs restaurateurs genevois, mais les établissements les plus réputés de Bordeaux, Paris, Dijon et Lyon viendront tour à tour y faire la cuisine, de sorte que l'on pourra, sans se déranger, aller par exemple déjeuner chez Morat et dîner à la Cloche. Des pourparlers sont engagés avec d'autres maîtres français du bien manger.

Et, comme le bénéfice de l'exposition sera réparti entre les œuvres de bienfaisance suisses et françaises de Genève, l'on pourra sans remords s'adonner au plaisir qu'il était si cher à Brillat-Savarin.

**Les expositions.** — Les deux expositions qu'a abrité le Bâtiment électoral ont fermé leurs portes dimanche soir. Celle d'aviculture à 19 heures, une fois le tirage de la tombola terminé. Au cours de cette dernière journée un grand nombre de visiteurs ont admiré les beaux spécimens de basse-cour que l'Union avicole avait sélectionnés. Deux lâchers de pigeons ont eu lieu samedi et dimanche. Les gracieux petits oiseaux voyageurs lâchés dimanche à 14 h. 20 sont arrivés à 15 h. 24 à Vevey. On a compté pendant ces trois jours de 6 à 7000 visiteurs.

L'exposition antivénézéienne, organisée par les soins du comité de la Croix-Rouge genevoise, a été fréquentée durant les quinze jours d'ouverture par 10.000 personnes environ. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 10 h. à 11 h., plus de 600 chômeurs, à qui la gratuité avait été accordée, ont également visité cette exposition. Au cours de la journée de clôture, trois démonstrations ont été faites par MM. les Drs Tchirkaloff à 11 h., Steinmetz à 18 h., et Ch. Steiner à 20 h. La même exposition s'ouvrira le 18 mars à la Chaux-de-Fonds sous les auspices du comité de la Croix-Rouge de cette ville.

**Le bazar de St-Gervais.** — Durant toute la journée de dimanche la foule n'a cessé d'affluer à la salle du Faubourg. La soirée a été des plus gaies et le résultat financier de ces deux jours est très réjouissant. Les recettes atteignent plus de 20.000 francs, ce qui laissera à l'œuvre de la colonie de vacances de St-Gervais plus de 10.000 fr. de bénéfice. Rappelons que le samedi, 11 mars un bal par invitation sera organisé.

### PHILANTHROPIE

**Sans feu ni lieu.** — Parlons un peu aujourd'hui de ces infortunés enfants du nord de la France, où pour eux rien n'est encore construit. Tout leur fait défaut, même le lit par sa cherté. C'est pourquoi le comité « Sans feu ni lieu » de Genève fait appel à la générosité de nos lecteurs, déjà sollicités par maintes autres œuvres philanthropiques. Il vient encore d'accueillir 250 enfants. Ce convoi fut un des plus nombreux; Genève et ses environs qui ont reçu 2050 fr. de dons pour payer des pensions, hébergeant également 50 malheureux. Ils nous sont venus, les pauvres petits, un hâillon dans leur sac, visages pâles et tristes, marqués par de longues privations. Ils ont été reçus les bras ouverts.

Le comité « Sans feu ni lieu » adresse toute sa reconnaissance aux personnes charitables qui ont contribué à l'œuvre.

Un deuxième convoi, qui restera jusqu'à fin juin, se forme actuellement. Les personnes qui voudront faire une petite place dans leur foyer en acceptant un de ces infirmes ou celles qui vont donneront payer ou aider à payer la pension d'un de ces petits, qui s'élève à 60 fr. par mois, peuvent s'adresser à Mme L. Haubert, 31, boulevard de la Cluse, au plus tard jusqu'au 20 mars prochain. Les vêtements sont également reçus avec reconnaissance.

**Pour les affamés de Russie.** — La recette nette des conférences faites par M. Emile Coué, président de la Société de psychologie appliquée de Nancy, à la salle Centrale les 26 et 27 février, sous les auspices de l'Association « Vers l'Unité », se monte à 1426 fr. 50. Cette somme a été versée à l'œuvre du Dr Nansen.

### NOUVELLES DIVERSES

— A la suite de nombreuses réclamations du public, qui ne trouve pas à sa disposition les annuaires français dans les principales stations téléphoniques publiques de la Ville, l'Association des intérêts de Genève avait demandé que cette lacune soit comblée. La direction générale des télégraphes répond que les administrations étrangères font des difficultés pour lui livrer leurs annuaires téléphoniques et que le nombre d'exemplaires qui lui est fourni par l'administration française est réduite au strict minimum puisqu'elle n'en reçoit que 21 exemplaires pour toute la Suisse. En conséquence elle regrette de ne pouvoir faire droit à la requête de l'Association des intérêts de Genève.

— Un vigneron domicilié à la Plaine, M. Joseph Michel, âgé de 62 ans, victime d'une attaque au café Coda, place des Eaux-Vives, a été conduit à l'hôpital cantonal, après avoir reçu des soins du docteur Audouard.

### Le petit Cyclamen grec

Il m'arrive de trois côtés différents des réclamations en faveur du gentil *Cyclamen Coum*, omis dans la liste que j'ai adressée au *Journal* lundi passé. Le passage avait échappé au dacryographe ici. Je n'en aurais pas fait un *postscriptum* si l'on ne me demandait son histoire ou plutôt celle de son introduction chez nous. Puis, je suis descendu au jardin et j'ai contemplé les tapis lilas, rose pâle et carmin ardent qui s'étalent au pied des buissons, et j'ai pensé qu'il vaut bien la peine d'en parler aux lecteurs du *Journal*, dont beaucoup sont de bons amis des fleurs.

Ce gentil enfant grec fut répandu ici par M. Edouard Bertrand, lequel l'avait des frères Paris, horticulteurs au chemin Dancet, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui eux-mêmes, l'avaient reçu du botaniste Ed. Boissier, lequel l'avait rapporté d'un de ses nombreux voyages en Orient. Il prospère admirablement sous bois et sous les arbres des vergers. A Malagnou, à Florissant, à Saconnex, mais surtout à Nyon, dans l'ancienne propriété Bertrand, actuellement Buchet, il s'est répandu à foison. Planté sous des arbres bordant un petit bois, il a grimpé la pente, a été niché jusqu'au sommet du coteau et même, en-dessous, s'en fut jusqu'au verger chercher ombre et fraîcheur. Je crois bien que les souris, ou un insecte solidement bâti, en transportent les graines, car, à Floraire, il s'en va porter ses lourdes semences, que le vent ne peut emporter, jusqu'à quatre et même cinq mètres de distance.

Que justice lui soit rendue pour tout le plaisir qu'il nous fait en ce moment-ci de l'année.

H. Correvon.

### CARNET DU JOUR

Lundi 6 mars

#### EXPOSITIONS

Comptoir d'entraide sociale, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville; tous les jours, de 14 h. à 17 h.

Salon d'art Wyatt, 2, place Neuve. Exposition H. C. Forestier.

Athénée, exposition particulière de M. Maurice Mathey.

De 13 h. 30 à 17 h. 30 (le dimanche de 10 h. à midi), Athénée, salle Jules Crozatier, exposition d'œuvres de MM. Paul Virchaux, peintre, et C. Bolle, sculpteur.

Musée des arts décoratifs: exposition des arts du métal.

Musée Rath ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. : Expositions diverses.

#### CONFÉRENCES et RÉUNIONS

18 h. Hôtel de Russie, réunion annuelle de l'ouvrage de la rue Rousseau « Sauvez les enfants ».

La Famine en Russie: 20 h. Troinex, salle de réunions, conférence de M. W. Mentha, instituteur; 20 h. 15. Gentod, salle de réunions, conférence par M. A. Grossey, instituteur. Projections, collecte au profit des affamés.

20 h. Ecole de Malagnou, assemblée générale ordinaire de l'Union instrumentale genevoise.

20 h. 15. Croix-Bleue: place Jargonnaud, 5. — Rue de Voisin, 6. — rue de Neuchâtel, 39. — Rue Pierre-Fatio, 8, au 1<sup>er</sup>.

20 h. 30. Aula de l'Université, cours publics et gratuits, première confrérence de M. I. Bonrubi, privat-docent à l'Université de Genève: « Main de Biran, continuateur de Rousseau et précurseur de Bergson. »

20 h. 30. Maison de paroisse de Chêne: les Protestants dans les Cévennes du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Conférence publique et gratuite par le pasteur J.-A. Porret.

20 h. 30. Athénée, séance de la classe d'industrie et de commerce de la Société des arts:

• Artisans genevois, par M. Antoine Dufaux, conservateur du Musée des arts décoratifs. Projections lumineuses. Thé.

20 h. 30. Institut J.-J. Rousseau, Taconnerie, 5. M. Pierre Bovet : l'*« Education nouvelle rende les enfants désobéissants ? »*

**Le Japon.** — La Société genevoise de photographie annonce pour mardi 7 courant, à 20 h. 30, en son local, rue Calvin, 7, une conférence avec projections lumineuses de M. C. Fujisawa, secrétaire à la Société des nations, qui parlera de son pays, le Japon, dont il fera admirer les beautés et contera les curieuses coutumes. Cette causerie est réservée aux membres de la Société et à leurs amis.

## LES CONCERTS

### L'Orchestre de la Suisse romande

Pour la soirée à leur bénéfice, les artistes de l'O. S. R. avaient pris soin d'élaborer un programme particulièrement intéressant. Le morceau capital en était le prologue de *Boris Godounow*, de Moussorgski, exécuté d'après la version de Rimsky-Korsakow, la seule qui ait cours depuis 1896.

Je ne suis pas assez au courant de la musique de Moussorgski pour pouvoir dénicher l'importance des remaniements que Rimsky-Korsakow a introduits dans les pages que nous avons entendues samedi soir, non plus que la mesure dans laquelle ces remaniements desservent l'œuvre. Mais je dois constater qu'en dépit des retouches qu'on lui a taïf subir, cette musique est si fortement personnelle que son originalité éclate et qu'on ne saurait la confondre avec aucune autre.

Le prologue de *Boris Godounow* est une œuvre de psychologie collective. Le musicien y exprime, dans la première partie, l'inquiétude et l'angoisse de la foule; dans la deuxième partie, sa joie délivrante. C'est un sujet dont la musique dramatique fournit de nombreux exemples; mais que nous voilà loin de tout ce qu'on a tenté dans cet ordre d'idées! Aux formules qu'ont accoutumé d'employer pour ces sortes de scènes les compositeurs d'opéra, Moussorgski, véritable magicien des rythmes et des mélodies, oppose une peinture d'une vigueur telle et d'un accent si vrai que l'effet en est foudroyant. Dans aucune œuvre musicale on ne trouve notés avec autant de précision les mouvements de l'âme populaire, si ondoyante; personne n'a rendu de façon plus saisissante les subtiles nuances de l'émotion collective, avec ses revirements imprévus et ses soudaines explosions de joie ou de détresse.

Par l'exactitude de la description, le prologue de *Boris Godounow* relève d'un art réaliste. Mais le réalisme de Moussorgski est celui d'un grand artiste et ce qui s'en dégage est tout humanité profonde et émouvante poésie. La matière musicale proprement dite, puisée à la source du chant populaire russe, est d'une parfaite beauté.

L'exécution ne fut point telle qu'on l'eût souhaité pour une œuvre de cette valeur. Les chanteurs qui componaient le chœur (la Lyre de Carouge) et un groupe important de voix de femmes d'une belle sonorité, réunies pour cette occasion furent, cela se conceut, un peu déconcertés par les difficultés de la partition et un style nouveau pour la plupart d'entre eux. On a du regret à penser que quelques répétitions de plus eussent sans doute permis d'atteindre à un résultat tout à fait satisfaisant. L'effet fut cependant très honorable et cette audacieuse tentative est une preuve des importantes ressources dont notre ville dispose et qui ne demandent qu'à être utilisées.

M. Beckmans a chanté les solos du prologue de *Boris Godounow* ainsi que l'air très beau et très dramatique de Boris au 2<sup>e</sup> acte. Sa belle voix, servie par une excellente méthode vocale qui la maintient claire dans toute son étendue, et par une diction parfaite, sonna magnifiquement.

Le poème symphonique, *Une Nuit sur le Montchane*, ne peut pas être classé parmi les œuvres significatives de Moussorgski. Il est conçu dans la manière romantique et rappelle les ouvrages similaires de Liszt. Il fut exécuté avec beaucoup de chaleur. De même, sous la direction de M. E. Ansermet, l'orchestre joua la cinquième symphonie de Beethoven avec un élán remarquable. Mais, ici, l'élán ne saurait suffire et il y aurait bien des réserves à faire sur l'interprétation, qui ne tient pas toujours assez compte du caractère classique de l'œuvre et de son expression noble, et qui détruisit parfois l'ordonnance de la composition.

Une toute jeune pianiste, Mme J. Darré, a fait un excellent début. La manière gracieuse et sobre dans laquelle elle a rendu le ravissant concerto en mi bémol, de Mozart, la nettoie de sa technique et la qualité de son toucher m'ont enchanté. Nul doute qu'elle ne fasse une brillante carrière.

J'aurais voulu voir, pour ce concert au bénéfice des artistes de l'Orchestre, une salle comble. Vraiment notre public leur devait bien cela. Du moins, l'auditoire manifesta-t-il par de vifs applaudissements le plaisir qu'il avait pris à cette soirée et à toutes les autres.

A. P.

C'est un virtuose vraiment phénoménal que M. Marcel Dupré, organiste de Notre-Dame de Paris. Souple et docile, les claviers du grand orgue répondent à sa volonté comme les touches d'un piano

sous les doigts du plus parfait technicien, avec une netteté admirable et sans la moindre bavure. D'autre part, l'artiste possède un sens inné de la régulation, et comme un grand peintre avec les couleurs de sa palette, il obtient des combinaisons des registres de l'instrument des effets de coloration d'une diversité et d'une subtilité invraisemblables. On en eut l'autre soir, au Conservatoire, la plus complète manifestation avec le Noël de L. C. D'Acquin et ses variations rendues avec une finesse et un charme poétique inexprimables. M. Marcel Dupré fut aussi le puissant interprète du *Choral en mi*, de César Franck, œuvre noble et austère, un peu longue à conclure, et de *Toccata et Fugue* en ré mineur, de J.-S. Bach, dont l'allure paraissait sacrifier un peu trop à la virtuosité. Et ce fut aussi une impression de virtuosité qui domina dans les autres pièces moins intéressantes du programme: *Prélude et fugue en si majeur*, de Marcel Dupré, *Carillon*, de Emile Bourdon, et *Final de la Troisième symphonie*, de Louis Vierne. M. Marcel Dupré termina par une intéressante improvisation sur un thème que lui donna M. le professeur Montillet. Il le développa longuement dans d'ingénieuses transformations et avec une aisance qui semble chez lui une seconde nature.

Le nombreux public qui assistait à ce récital a chaleureusement applaudi l'éminent organiste français, qui a fait si heureusement valoir les ressources du bel instrument du Conservatoire.

\*\*\*

L'interprétation du programme du second récital de M. Raoul de Koczalski a confirmé le succès de la première soirée et laissé la même impression de grâce tendre et de poésie mélancolique. On peut à cet égard admirer complètement ce bel artiste, qui a rendu certaines œuvres, les valses notamment, avec un charme incomparable. Par contre, dans les grands moments comme l'*Adagio* de la fantaisie en fa mineur, il manquait par trop de profondeur et d'émotion.

M. Raoul de Koczalski terminait avec les vingt-quatre Préludes. C'est vraiment une erreur que de jouer à la suite toutes ces petites pièces comme on enfilera des perles très dissemblables, sans avoir le temps de les apprécier individuellement. Tous ces préludes, en général très courts, valent la peine d'être écoutés sans hâte. M. Raoul de Koczalski les a du reste remarquablement interprétés et le public, qui venait de prendre une admirable leçon sur les œuvres de Chopin, a longuement acclamé l'éminent pianiste.

\*\*\*

Un temps de printemps n'a pas empêché un nombreux public d'assister au concert que donnait dimanche après-midi, au Victoria Hall, le corps de musique d'Elite. Le programme comprenait les belles ouvertures d'*Egmont*, de Beethoven, d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, une fantaisie sur *Lohengrin*, de Richard Wagner, une sélection sur le ballet de *Sylvia*, de Léo Delibes, les *Erlinyes*, de Massenet, et des *Danses Hongroises*, de Brahms, œuvres qui furent très correctement interprétées sous la direction si précise de M. F. Romain.

M. le professeur Ketten présentait deux de ses excellentes élèves: Mme Outers, qui fit valoir une très jolie voix de soprano dans des airs de *Mireille*, de Gounod, et de *Louise*, de Charpentier, et M. Messeltratt, dont on apprécia la basse robuste et la belle diction dans des airs d'*Euryanthe*, de Weber, et de *Thaïs*, de Massenet. M. Léopold Ketten était au piano, et comme il y a vingt-cinq ans que le vénérable professeur collabore aux concerts du corps de musique d'Elite, ce fut l'occasion d'une chaleureuse manifestation de sympathie évidemment.

Le bureau de location est ouvert de 10 h. à 19 h. sans interruption. Téléphone Stand 2-22.

Le Conseil administratif de la ville de Genève organise pour le mercredi 15 mars une représentation au bénéfice des crèches, cuisines scolaires et colonies de vacances. On jouera *Rigoletto*, avec le concours de notre concitoyen M. Jules Vibert, bariton des concerts et théâtres de Paris.

**A la Comédie.** — Spectacles annoncés :

Lundi 6 et mardi 7 mars, à 20 h. 30, dernières de la *Dame chez Maxim*, comédie-vaudeville de Feydeau, avec le concours de Mme Odette Darthy, du Palais-Royal.

Mercredi, *Primeroise*, comédie gaie de Caillavet et de Flers.

**Cinéma-Théâtre de la rue de Carouge.** — Tous les soirs, à 20 h. 30, *Coriolan et Cie*.

**Cinémas.** — *Gran-Cinéma*, rue du Rhône, 42 : « La Glorieuse Reine de Saba », reconstitution de l'Orient antique. — *Omnia* : Le

premier film suisse : le « *Pauvre Village* », scénario de MM. Amiguet et Porta, mise en scène de M. Jean Hervé, de la Comédie-Française. — *Apollon-Théâtre* : « Les deux Gamines », cinéroman, et le « *Voleur* », adaptation de la comédie de Beinstein. — *Le Colisée*, 1<sup>re</sup> étage, 10 : « L'In ante à la Rose », d'après le roman de Mme G. Revol. « Bonsoir... Paul », comédie. — *Cinéma-Palace*, rue de la Contrexéville, 24 : « Chantelouve », drame en 5 actes. Fin du roman de Pierre Decourcelle : « *Gigolote* ». — *Royal-Biograph* : La « Mort du Soleil », drame en 5 actes ; la « *Femme qui tua* », drame poétique. — *Excelsior*, Corraterie, 14 : « *Pollyanna* », comédie dramatique. « *Pris au piège* », drame du Far-West. — *Cinéma Centra*, rue Chantepoulet : « *Jeanne d'Arc* », film historique en 12 parties.

**Orchestre de la Suisse romande.** — Il est devenu de tradition, à l'Orchestre romand, d'inviter chaque année les souscripteurs à un concert spécial dont ils choisissent eux-mêmes le programme par voie de plébiscite. Ce concert aura lieu demain mardi, salle de la Réformation, à 20 h. 30, sous la direction de M. Ansermet. Les résultats complets du plébiscite seront publiés dans le programme analytique de ce concert. Les œuvres qui ont obtenu le plus de voix dans chacune des quatre catégories seront donc jouées demain. Ce sont : la *Symphonie héroïque*, de Beethoven, le *Concerto brandebourgeois* n° 4, en sol, de J.-S. Bach (solistes : MM. Closset, Albisi et Gaimard), l'*Interlude de la Messe solennelle*, de Klose, et l'*Ouverture des Maîtres chanteurs*, de Wagner.

En dehors des invitations, qui occupent une grande partie de la salle, le comité met en vente des billets, au tarif des concerts populaires, à l'agence Véron, Grauer et Cie, passage du Terraillet, chez MM. Rotschy frères, Corraterie, à l'Association des intérêts de Genève, place des Bergues, et chez le concierge de la Réformation.

**Société mutuelle artistique.** — La première soirée de la Société mutuelle artistique au Casino de St-Pierre a obtenu un très grand succès. La fantaisie-revue, *Réveillez-vous. Belle endormie*, l'*Amable Lingère*, de Tristan Bernard, et le très amusant film en couleurs, composaient un spectacle gai, qui a enchanté les spectateurs. Rappelons que la deuxième soirée aura lieu mardi 7 mars. Les places s'enlèvent rapidement, et nous engageons vivement les retardataires à profiter de cette occasion pour passer une agréable soirée, en aidant la Société mutuelle artistique dans son œuvre philanthropique. Location au magasin de musique Rotschy, Corraterie.

**L'Enfant prodigue.** — La première soirée de la *Passerelle* et de l'*Activité de St-Gervais*, a été un franc succès. Les auditeurs furent jusqu'au bout sous le charme de la pièce, qui a été rendue avec beaucoup de vie, de mouvement, d'art, et accompagnée de belle musique. Le public est convié aux deuxièmes et troisièmes soirées, qui auront lieu mercredi 8 et samedi 11 courant, à 20 h. 30, à la salle paroissiale de St-Gervais, rue Dassier. Billets à l'entrée.

### Concerts annoncés

Mardi 7 mars, 20 h. 30, Athénée, récital de chant Alice Hartmann.

Mardi 7 mars, 20 h. 30, Conservatoire populaire de musique, Grand-Rue, 19, dictio et comédie, cours de Mme Carmen d'Assilia. Billets à l'entrée.

Mardi 7 mars, 20 h. 30, salle de la Réformation, 16<sup>e</sup> concert populaire par l'Orchestre de la Suisse romande offert aux souscripteurs. Direction Ernest Ansermet.

### De film en film

Qui dit courses de chars évoque plutôt Byzance que Jérusalem. Il est pourtant assez plausible que Salomon, qui « avait quarante mille chevaux pour les chars destinés à ses chars » (1 Rois, 4), et « vingt chars et chevaux d'Egypte au prix fixe de 600 sicles d'argent pour les premiers et de 150 pour les seconds (1 Rois, 10), ait fait construire un hippodrome et donné des courses en l'honneur de la glorieuse reine de Saba.

Cet hippodrome, à rebours des hippodromes grecs et romains, logeait-il ses spectateurs au centre de préférence à la périphérie, sur la « pente » en un mot, mais une pelouse démesurée, surélevée, substituée à l'étroite « spina », c'est ce que Fox Film prétend nous faire croire. On lui passera cette invraisemblance, dictée par l'impossibilité de réunir une figuration assez nombreuse pour garnir le pourtour extérieur de l'arène, en considération du magnifique spectacle qu'il nous met sous les yeux. Sept ou huit quadriges prennent le départ ensemble sur une seule ligne, soit vingt-huit ou trente-deux chevaux de front. Tous les cowboys de la troupe, habillés à l'antique, sont de la tête, y compris Tom Mix, abandonnant pour une fois la vedette.

Mais c'est la course conduite par les deux rivaux, Balkis, reine de Saba, et Vashti, princesse des Ammonites, qui est de beaucoup la meilleure par-

tie du film. Chars et chevaux ont été pris en pleine course sous tous les angles, de face, de profil, par derrière. Un savant découpage a entremêlé vues d'ensemble et de premier plan, faisant surgir à plusieurs reprises les quatre têtes frémissantes des cochers, entre lesquelles s'aperçoit en contrebas, au bout de la tuyante perspective des larges rives blanches entrecroisées et des bras nus qui les retiennent, le visage passionné de la conductrice. C'est la vision transfigurée par le mouvement des quadriges de bronze qui couronnent l'arène, et l'œil oublie toutes les négligences qui criblent le film, le mesquin petit bassin au contour tarabiscoté, l'absurdité d'un Salomon laissant partir une femme aimée alors que selon l'Ecriture il n'eut pas moins de 700 princesses pour femmes et 300 concubines.

A l'Omnia, le *Pauvre Village*, tourné à Evolène par une troupe française d'après un scénario de MM. Amiguet et Porta, affirera les amateurs de paysages valaisans. Les intérieurs pris à Paris, au studio, sur les indications de José Porto, s'harmonisent avec les extérieurs. Les acteurs, par contre, ne sont guère que dans la note.

Quant au scénario lui-même, son action n'est pas assez touffue pour l'écran, et la thèse qu'il défend, si thèse il y a, protection du paysage contre l'usine envahissante, demandait une contre-partie, la glorification du travail de l'ingénieur, qui enrichit le pays par la mise en valeur de la houille blanche et sait au besoin concilier les exigences de l'esthétique et de l'utilitarisme, comme en témoignent les arcs élégants des conduites forcées qui franchissent le torrent de la Praz, au-dessous de Modane, ou les gorges de la Durance, à la Bessée.

## LES SPORTS

### FOOTBALL

#### Au Parc des sports: match nul.

C'est par un match nul, avec, comme résultat, un but marqué par chaque équipe que s'est terminée la belle partie qui mettait en présence hier, au Parc des sports, les excellents « onze » du Cantonal F. C. de Neuchâtel et du Servette F. C. La foule des très grands jours était accourue et elle a eu tout lieu de se déclarer satisfaisante du beau jeu tenu par les deux adversaires. De par le fait de la supériorité des lignes de défense des deux équipes, le nombre des buts a été excessivement restreint et aucun ne fut réussi durant la seconde partie. Grâce à l'incertitude qui régnait jusqu'au coup de sifflet final, le jeu fut des plus émouvants et le résultat nul correspondit bien à la valeur des deux équipes en présence. L'arbitre était M. Eichenberger, de Berne.

Bâle, 5 mars.

Résultats des matches de football comptant pour le championnat suisse:

A St-Gall, Winterthour contre Brühl, 1 à 0.  
A Zurich, Young Fellows contre Grasshoppers, 3 à 1.  
A Zurich, Blue Star contre Zürich, 3 à 0.  
A Bâle, Berne contre Old Boys, 3 à 1.  
A Lucerne, Lucerne contre Nordstern, 1 à 0.  
A Genève, Servette contre Cantonal, 1 à 1.  
A Lausanne, Lausanne-Sport contre Montreux, 3 à 0.

Matches amicaux: Aarau contre Etoile, 1 à 0.  
Paris, 5 mars.

#### Matches de football.

Pour la coupe de Paris: U. S. suisse et S. O. d'Est ont fait match nul, 2 à 2.  
S. A. Montrouge bat Stade français, 1 à 0.

### HOCKEY

#### A Varembé: match nul.

A Varembé, l'excellent Young Boys H. C. de Berne n'a pu réussir à triompher du Varembé H. C. et la partie est restée nulle, avec deux buts à l'actif de chaque équipe.

### ECHECS

Les séances d'échec du Club international d'échecs auront lieu tous les lundis et jeudis au restaurant Merz, maison du faubourg de Saint-Gervais. Cordiale invitation aux amateurs.

### LUTTE

On mandate de Wichita (Kansas) que Strangler-Lewis a reconquis son titre de champion du monde de lutte en tombant Stanislas Zbyszko, à qui il

# La Semaine économique

## La crise et les monopoles

On nous écrit de Bégnins :

Je ne vois de possibilité de relèvement de notre industrie que dans le retour aux conditions normales, c'est-à-dire suppression totale et radicale des pleins pouvoirs et des monopoles qui ne parviennent qu'à maintenir artificiellement la vie chère dans notre pays, sans améliorer la situation.

Que nos autorités comprennent qu'elles font fausse route en voulant éviter la casse; elle aura lieu, tôt ou tard, autant avoir le courage de la supprimer maintenant; plus on attendra et plus elle sera forte parce que de plus longue durée.

Qu'on laisse la concurrence jouer librement son rôle, que le Conseil fédéral, inspiré par M. X ou M. Y, ne pousse plus des cris de paon contre les bénéfices exagérés du commerce, bénéfices qui ne sont exagérés que dans le cerveau de quelques personnes qui jouent un bien triste rôle en montant une partie du peuple contre l'autre; car si un commerçant veut exagérer ses prix, il est bientôt coulé par la concurrence qui est toujours sur le qui-vive. — *Le nombre des taillites est là pour appuyer cette théorie.*

Que ceux qui dirigent nos destinées aient le courage d'abolir les monopoles que détiennent encore la Confédération, que tout ce qui est de première nécessité soit libre, cela coûtera à quelques personnes de quitter leur sinécure grassement payée, mais nos dirigeants le sont non pour accorder des priviléges à quelques-uns, mais pour chercher le bien et la prospérité de notre patrie à tous. *Un pour tous, tous pour un.*

Que notre Conseil fédéral ait le courage de trancher dans le vif, coûte que coûte, le prix de la vie baissera du jour au lendemain et de la sorte la main-d'œuvre pourra à son tour être baissée et là encore, que nos administrations soient assez crânes pour abaisser le taux des allocations de renchérissement qui occasionnent des déficits formidables qui vont toujours en augmentant et dont on ne voit pas la fin; ils rendent la situation des fonctionnaires la plus enviable, étant donné tous les avantages qu'elle procure: travail bien rétribué, pas de risque de chômage, pas de suppression de salaire pour service militaire, nombre d'heures de travail fixé, jours de congés allant en augmentant selon le nombre d'années de service, etc., etc., enfin retraite.

Peut-on citer beaucoup de catégories de citoyens jouissant de tous ces avantages? Pour ma part je ne connais que la catégorie des fonctionnaires, et nombreux sont les commerçants qui ne les possèdent pas et qui, en outre de leur travail, de leurs capacités et de leurs connaissances, font l'avance de capitaux plus ou moins forts.

Quant à l'agriculture, comment se fait-il que nous payions actuellement le lait beaucoup plus cher que pendant la guerre? Et pourtant le fourrage est abondant et les articles fourrager, maïs, tourteaux, etc., sont arrivés presque aux prix d'avant-guerre. On me répondra que pendant la guerre le lait n'était pas à son prix; je suis d'accord et là déjà le Conseil fédéral a fait fausse route en fixant des prix fictifs; l'une des denrées les plus essentielles et l'une des seules que notre pays produisait n'était pas à son prix.

Qu'on protège l'agriculteur! Tout homme sensé sera d'accord et le comprendra, mais que l'on n'exagère pas à tel point que le pays, qui est actuellement dans une impasse, par suite de la situation mondiale, ne le soit pas encore davantage au profit de cette classe. Que là encore notre devise soit mise en pratique.

Mais, pour obtenir des agriculteurs des sacrifices, il faudra aussi inculquer aux fonctionnaires que la journée de huit heures — du moins pour le moment — est une utopie qui mène le pays à sa ruine, et que le cultivateur ne peut pas admettre qu'il travaille, lui, tant que le jour dure et souvent bien avant et au delà, le dimanche aussi bien que la semaine, tandis que ceux qui vivent à ses dépens ont une vie facile et bien rétribuée après laquelle ils jouissent d'une retraite assurée.

On nous fait envisager à Berne la suppression éventuelle du monopole des blés; or, depuis qu'il en est question, l'office de l'alimentation aurait eu largement le temps de liquider ses stocks et nous aurions déjà à l'heure qu'il est le pain — base de notre alimentation — à un prix sensiblement plus bas, puisque le monopole livre le blé aux meuniers à 50 fr., tandis qu'on pourrait l'avoir actuellement à 35 fr. les cent kilos au maximum.

Jusqu'ici la question épinière était celle-ci: on s'était engagé à l'avance — et ceci, alors qu'on ne savait pas ce que nous réservait l'avenir — et pour un certain nombre d'années, à payer aux producteurs le blé qu'ils fourniraient à un prix fixé à x francs, et on se retrouvait derrière cette difficulté.

Que nos dirigeants veuillent encourager la production des céréales dans notre pays, la chose est discutable (1), mais on peut admettre le principe; le meilleur moyen n'est pas d'établir ou de maintenir le rouage plus que ruineux d'un monopole, mais sera, au contraire, de prélever un droit d'entrée de tant par 100 kilos et de verser au producteur suisse de céréales une allocation raisonnable qui l'encourage à ouvrir son terrain; il restera à fixer le chiffre et la base sur laquelle se fera cette allocation; sera-ce sur la quantité de céréales livrées ou sur la surface ensemencée? Je penche, pour ma part, pour la dernière solution, qui évitera de nombreuses fraudes et qui, de plus, serait beaucoup plus équitable, tous les terrains n'étant pas également propices et la plaine souvent plus grande pour un plus faible rendement.

Le système du droit d'entrée aura l'immense avantage de ne rien nous coûter du tout, vu que, pour un employé de la douane, le travail reste le même, qu'il mette tel ou tel chiffre au bas d'un formulaire; le rendement sera donc une encaisse nette pour la Confédération. De plus, par ce moyen, la concurrence peut jouer son rôle bien-faisant.

Autre point important: la Confédération, ou pour mieux dire l'Office de l'alimentation étant un très fort acheteur lorsqu'il couvre ses besoins, qui sont très grands, ne pouvant être partout à la fois, fait hausser les prix là où il se trouve, tandis que si la Suisse achète par l'intermédiaire de ses nombreux courtiers, ceux-ci se fournissent au fur et à mesure de leurs nécessités.

(1) Pendant la guerre ce fut indispensable, et c'est parce que la Confédération obligea les paysans à ouvrir des prêts pour les transformer en champs de blé qu'elle dut leur assurer un rendement minimum pendant quelques années. Réd.

et selon les moyens financiers dont ils disposeront; les achats sont donc échelonnés et ne risquent pas de faire hausser les prix.

Tout, absolument tout, nous montre la nécessité urgente de supprimer toute entrave à la liberté du commerce, liberté garantie par notre Constitution, à laquelle nos autorités continuent à faire de cruelles entorses, et que ces mêmes autorités obligent par contre les citoyens à respecter.

Plus on va en avant, plus on constate le manque de logique qui règne dans les hautes sphères.

Louis Forestier-Coste.

## Le tarif américain

Le *Sweater News and Knitted Outerwear* donne les renseignements que voici sur la discussion du nouveau tarif douanier américain :

On affirme que la majorité de la commission sénatoriale des finances a décidé de renoncer à l'évaluation américaine. Si c'est exact, cela sera très heureux pour l'industrie, à ce point de vue en tous cas que cela hâtera l'adoption du nouveau tarif douanier et des mesures de protection qui sont nécessaires.

Il y a incontestablement beaucoup de choses à dire en faveur de l'évaluation américaine. Et il y a également beaucoup à dire contre. Quels que soient ses mérites et ses défauts, chacun connaît qu'elle a été le principal obstacle sur le chemin du succès du nouveau tarif. Aucun progrès ne pouvait être réalisé aussi longtemps qu'elle n'était pas définitivement acceptée ou abandonnée.

Le bill Fordney a passé devant la Chambre des représentants il y a plusieurs mois déjà. Le seul motif pour lequel il n'a pas été adopté par le Sénat est le fait que la commission de ce corps s'est trouvée en présence d'un grand mouvement d'opinion publique contre le système de l'évaluation américaine sur lequel était basé le bill.

Après avoir entendu les témoignages naturellement contradictoires des fabricants et des importateurs, les sénateurs demanderont l'avis d'experts impartiaux, mais ces derniers se trouvent en complet désaccord. Pendant ce temps, toutes les associations commerciales et industrielles se sont occupées de l'affaire et ont voté d'emphatiques résolutions pour ou contre le projet.

Dans ces conditions, le Sénat ne savait à quoi se résoudre: il est évident qu'il ne pouvait entrer dans la discussion des différents postes du tarif avant d'avoir décidé quelle serait la base d'évaluation. S'il renonce définitivement à l'évaluation américaine, sa tâche sera grandement facilitée.

Le résultat du référendum organisé par la Chambre de commerce des Etats-Unis est fort intéressant: par 972 voix contre 821, elle s'est prononcée contre l'évaluation américaine. (Nous avons déjà dit quelques mots de ce référendum dans le *Journal de Genève* du 20 février. Réd.). Si la chambre de commerce ne peut agir officiellement auprès des autorités, les deux tiers des suffrages n'ayant pas été atteints, le résultat du scrutin parle de lui-même.

Il doit être considéré à la lumière du fait qu'il émane d'environ 1500 associations commerciales et industrielles. La voix de la chambre de commerce des Etats-Unis est la voix de non moins de 721.921 corporations et maisons.

M. O.

## Le Venezuela

M. Louis Yépez, consul général du Venezuela en Suisse, nous fait parvenir, sur les richesses économiques de son pays, une brochure, signée par lui-même et par M. Enrique Frey, vice-consul du Venezuela à Berne, brochure dont nous extrayons les passages suivants:

**Voies de communication:** L'automobile peut traverser tout le Venezuela du nord au sud, de l'est à l'ouest. Deux grandes routes partent du centre du pays, l'une jusqu'à la partie est, l'autre jusqu'à la partie ouest du Venezuela. Dernièrement, on a construit la route centrale des Etats de Mérida et Tachira; les chemins vicinaux de l'Etat Trujillo, la route de Coro à Carora, la route des llanos, celle de Barcelona à Soledad, de Guanama à Guanacaca, de Carupano à Jupapuy, de Rio Caobe à Yaquaraparo, de Maturi au Cano de San Juan. La construction des chemins est suivie de celle du réseau télégraphique et téléphonique, qui compte déjà plus de 18.000 kilomètres; ont été installées aussi trois stations radiotélégraphiques. Dix-sept lignes de chemin de fer existent au Venezuela avec un capital de 200 millions de bolivars.

**Richesse du pays:** La terre du Venezuela est fertile et prodigieusement riche en minéraux, bois, plantes, fruits, etc. Je suis convaincu que le capital, quand il se décidera à une expansion au Venezuela, obtiendra le plus grand succès. Mais qu'on me permette la remarque que rien ne doit être entrepris sans documentation solide. Il est important avant tout que ceux qui examinent le sous-sol ou explorent les forêts, ou analysent la terre et étudient les rivières, soient des techniciens, des spécialistes, pour qu'ils évitent d'obtenir des informations erronées et par suite voient échouer leurs entreprises.

**Lignes de communication:** Les ports du Venezuela sont visités tous les mois par les lignes maritimes suivantes: *Transatlantique français* de Bordeaux et St-Nazaire; *Royal Mail Steam Packet Co*, Southampton; *Company Harryson et Leyland*, de Liverpool; *Hamburg-Amerika Linie*, de Hambourg; *Königliche West-Indische*, d'Amsterdam; *Transatlantique Espanola*, de Barcelone; *Compania La Velocidad*, de Gênes; *Red D Line Company*, de New-York à New-Orléans. En outre, une compagnie nationale, la *Fluvial y Costanera*, garantit un service hebdomadaire entre tous les points de la côte du Venezuela.

**Division politique:** Le Venezuela est composé de 20 Etats fédéraux et d'un district fédéral, Caracas, renfermant la ville du même nom, capitale du Venezuela. Les Etats sont subdivisés en 148 dis-

tricts et 605 municipalités ou paroisses et deux grands territoires: l'Amazonas, d'une superficie de 281.900 kilomètres carrés, le Delta-Amacuro, moins grand que le premier, mais tous les deux très riches en produits naturels et en minéraux: bétail, bois, fève de tonka (sarrapia), gomme, guttapercha, ivoire végétal, or, cuivre, etc.

**Zones:** Le Venezuela se divise en trois zones très vastes: la zone des prairies, la zone agricole et la zone forestière.

La zone des prairies est d'une surface de 300.000 kilomètres carrés; elle consiste en grands terrains de pâturage. Dans cette zone se trouvent nos grands troupeaux de bétail qui pourraient être exportés à l'état vivant ou comme viande congelée. En outre les troupeaux de chevaux, mules, ânes et pores sont importants.

La zone forestière embrasse plus de 400.000 kilomètres carrés, dont plus de 75% sont en forêts vierges. La richesse de cette région ne peut pas être estimée ou calculée, particulièrement dans la région de l'Orinoco. Les quelques explorations entreprises jusqu'ici démontrent que le Venezuela possède 600 espèces de bois précieux, particulièrement le bois de rose, acajou, chêne, cèdre, peuplier, palissandre, ébène.

La zone agricole a une extension de 300.000 kilomètres carrés. 30% environ de la population du Venezuela s'adonne aux travaux agricoles, la terre étant extrêmement fertile. De ses produits il suffit d'énumérer les suivants: café et cacao; indigo; bois de coco; bananes; coton; sucre; céréales et une variété infinie de fruits.

Quant au sous-sol, il n'y a aucun doute qu'il est très riche en gisements minéraux et pétroliers. Aujourd'hui on exploite des gisements d'or, de cuivre, de fer, d'argent, d'asphalte, de plomb, de zinc, de pétrole et de charbon. Les données les plus récentes sur l'exploitation minière du Venezuela sont les suivantes: or 750 kilogrammes; cuivre 30.000 tonnes; charbon 35.000 tonnes; asphalte 46.000 tonnes et pétrole 157 tonnes.

**Les temps présents:** Jamais le Venezuela n'a atteint la plénitude d'une vie prospère comme dans ces dernières années. Jamais la paix publique n'a été si profonde et bienfaisante que depuis ce 19 décembre 1910 où le général Gomez, homme prudent et simple, grand caractère et esprit sain, se chargea de diriger les destinées de la République pour établir partout la paix comme premier gage de sa mission politique et morale, pour fortifier et protéger ensuite contre tout péril la tranquillité et l'ordre du pays.

Cette prospérité nationale ne se limite pas à l'établissement de routes ou au développement scientifique et nécessaire de l'instruction publique; cette prospérité se manifeste aussi dans la réserve d'or de plus de 100 millions de bolivars, qui se trouve en dépôt à la Banque du Venezuela, à la disposition de la nation, dans le paiement des dettes étrangères, dans l'amélioration de tous les services publics, dans le travail constant et efficace du département de l'hygiène publique, dans l'organisation des finances nationales, dans l'encouragement d'œuvres d'utilité publique, dans la création de l'armée, de l'aviation et de la marine; cette prospérité se manifeste enfin dans les nombreuses industries nationales qui sont la meilleure preuve que l'avenir du peuple est assuré.

## Le centenaire brésilien

Les Etats-Unis du Brésil s'apprêtent à célébrer cette année le centenaire de leur indépendance. A cette occasion une grande exposition nationale est prévue pour la période du 7 septembre au 15 novembre à Rio-de-Janeiro, avec le concours de toutes les nations du monde.

Les stands seront groupés de la façon suivante:

1. Assistance, éducation et enseignement, Ecoles, ateliers et laboratoires.

2. Alimentation, industrie alimentaire, solides, liquides, machinismes et appareils applicables aux besoins de l'alimentation, art culinaire, etc.

3. Habillement, pour l'usage fin et ordinaire, modes et élégances, habits de travail, articles et confections, en toutes leurs modalités, pour hommes, dames et enfants.

4. Habitation, son histoire, ferme ancienne et moderne, maison coloniale et maison de nos jours, types architectoniques, matériaux de construction, appareils sanitaires, mobilier, art décoratif, éclairage et installations d'intérieurs.

5. Transports, moyens de locomotion terrestre, maritime, fluviale et aérienne, services postaux, ponts et routes, ports, etc.

6. Industries diverses, extractives et manufaturières, fibres nationales, matériel et machines pour la filature et le tissage, industrie agricole, produits d'exportation et machines agricoles de toutes sortes, tracteurs, horticulture, floriculture, pomiculture, graines et semences, industrie de produits chimiques, de mines, de de parfumerie, de jeux, de chaussures, de cuirs, de tabac, de caoutchouc, d'huiles, etc.

7. Mécanique en général, machines motrices, hydrauliques, à vapeur et à explosion, transmissions, métallurgie, etc.

8. Électricité, électrotechnie, électrochimie, télégraphie, téléphonie, radiographie, photographie et cinématographie.

9. Industries sportives et sports de tous genres.

10. Art militaire, types d'organisation, appareils sur terre et sur mer, aviation, intendance, services sanitaires, croix-rouge, etc.

11. Beaux-arts, architecture, peinture, musique, art religieux, mosaïques, dessins, gravures, estampes, caricatures, etc.

12. Presse, journaux et revues, ouvrages divers, matériel d'imprimerie, arts graphiques, livres, machines pour ateliers, installations de bureaux, publicité, etc.

13. Enseignement professionnel et technique, son organisation, enseignement primaire, secondaire et supérieur, musées, etc.

14. Services publics, organisation de défense sanitaire, maisons de santé, hôpitaux, etc., santé publique.

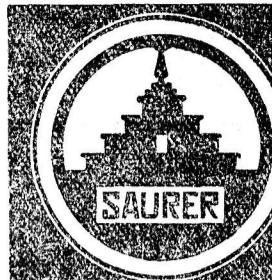
15. Services économiques, bureaux officiels de renseignements et de statistique, chambres de commerce brésiliennes et étrangères, associations commerciales, centres industriels, finances, économie sociale, institutions de prévoyance, associations coopératives de crédit, de travail et de consommation, associations industrielles et ouvrières, etc.

## Chronique financière

Des efforts sérieux sont faits dans tous les pays pour comprimer les dépenses. Le taux de l'intérêt de l'argent baisse presque partout. L'ajournement de la conférence de Gênes va permettre de préparer des solutions pratiques aux problèmes envisagés et leur application se trouvera facilitée par la bonne harmonie qui règne de nouveau entre les gouvernements anglais et français. Ces indicateurs d'une amélioration prochaine et sans doute durable de la situation économique et financière de l'Europe ont leur répercussion sur le marché des changes, dont la formette inébranlable est significative.

A la Bourse de Genève, l'amélioration des changes a eu pour conséquence de ramener l'attention sur les actions industrielles. Mais ce sont encore les obligations qui font les frais principaux des transactions; ces dernières ont retrouvé pendant quelques séances une amorce qu'elles avaient perdue depuis longtemps. La réduction du taux de l'intérêt à 4%, suivie de celle du taux de l'escompte de la Banque Nationale, jointe à l'abondance des capitaux que nous avons déjà signalée, s'est traduite, pendant la quinzaine écoulée, par un mouvement de hausse général sur tous les emprunts. La demande a continué à se porter de préférence sur les emprunts suisses. Par suite, l'écart avec les fonds étrangers s'est encore tendu, si bien que, parmi ces derniers, même ceux dont la garantie est sérieuse se capitalisent encore à des taux très élevés. En voici quelques exemples:

Cours actuels</th



# SAURER



Nouveaux châssis à cardan 2,3,4 & 5 tonnes avec frein-moteur Saurer

Société Anonyme ADOLPHE SAURER ARBON.



## POUR LES RHUMATISANTS ET LES NÉVROPATHES !

Pour la première fois depuis de longues années, il peut de nouveau marcher

Une des nombreuses lettres d'approbation :

Monsieur Henri M., écrit : « Ressentant depuis plusieurs années des douleurs intolérables au genou et voyant que tous les médecins que j'ai consulté étaient impuissants à me soulager, l'ai en recours, dans mon désespoir, aux tablettes de TOGAL. Après en avoir fait usage pendant trois jours, j'ai pu constater que mes douleurs avaient complètement disparu et depuis quatre semaines je ne ressens plus la moindre douleur ; je peux de nouveau trotter et courir, tandis qu'avant de prendre les tablettes, je ne savais pas comment bouger de ma place. »

C'est de semblables expériences et des effets encore plus surprenants qu'on signale de nombreuses personnes qui ont employé le TOGAL, non seulement contre les rhumatismes, mais aussi contre toutes sortes de maladies des nerfs et des maux de tête, les tourments de rein, la sciatique, les douleurs dans les articulations et dans les membres, la goutte et les névralgies. C'est en dissolvant l'acide urique, ce poison si redoutable qui détruit la santé, que le TOGAL produit ces effets salutaires qui est aussi prompt que durable.

Les tablettes TOGAL n'obtiennent dans toutes les pharmacies.



Laboratoire pharmaceutique Uster (Zurich) 5, Centralstrasse

## „RHENUS“

SOCIÉTÉ ANONYME POUR NAVIGATION ET EXPÉDITION

Télégrammes : **BALE** Téléphones : 3985 et 3986

### NAVIGATION SUR LE RHIN

depuis les ports de mer et tous les ports intermédiaires, Bâle, et vice-versa

Cargaisons collectives

Allemagne — Suisse — Italie

ENTREPOTS - TRANSITS - DÉDOUANEMENTS - ASSURANCES

Doctoresse DAINOW

Malades des femmes  
Accouchements  
Consultations de 2 à 4 h.  
15, rue du Mont-Blanc, 15  
Tél. : Mt-Blanc 34-73

**MIEL**  
garanti par  
du Mont-Rose

E. MOTTIER  
28, Grand-Quai

**BRISURE**  
**DE THÉ**

Tschin-ta-ni  
à fr. 3.50 la livre

Thés Tschin-ta-ni  
9, Bourg-de-Four, 9  
bld de la rue Et-Dumont  
GENÈVE

A vendre à Sierre  
jolie villa

construction moderne, 9 pièces, bain et dépendances. Jardin clôturé et planté d'arbres fruitiers. Prix : fr. 45.000.—  
S'adresser Régie d'immeubles  
G. Denizez, Vevey.

Le Comité du Groupe de Saint-Jean de l'Association démocratique des Peintres et Grand-Saconnex a le regret de faire part aux membres du Groupe du décès de

Madame Delphine GLOOR

épouse de M. Victor Gloor, le dévoué trésorier du Groupe II.

Pas d'honneur.

Le Comité.

Pour prévenir et combattre la

**GRIPPE**

le gargarisme tonique, antiseptique le plus simple et le plus efficace — bien que le meilleur marché — est un mélange de quelques gouttes du seul véritable Aicool de Menhoo Américaine (fr. 1.75 et 2.50 les flacons ronds) dans un demi-verre d'eau tiède.

Déposeur

intéressé

est demandé. Fixe meublé fr. 5.000.— par maison suisse pour la place de Lausanne ; avec exclusivité pour la Suisse romande. Machines et accessoires industriels. Articles spéciaux sans concurrence dans le rayon indiqué. Apport et garantie exigés. Aptitudes commerciales et références sérieuses requises. Situation lucrative et indépendante d'avocat. S'adr. Bureau Fr. Dd. de Torrente & D. Gotay, 21, Paillud, Lausanne.

**POMPES FUNÉBRES**

Fabrique de cercueils E. BONNET & C°

Téléphone Stand No 23

80, r. du Rhône - Genève

Enterrement, de très classes

Service officiel de la

Ville de Carouge, des

Comm. de Chêne-Bougeries et du Pt-Saconnex.

SAUVEZ vos CHEVEUX

des merveilleux

**PETROLE HAHN**

électricité, pétrole et gazole.

Centrale Pétrolière

Geneve PHARMACIE HAHN

Domaine à vendre

en Bretagne, à proximité de la mer, comprenant château

style Renaissance gothique meuble ancien et moderne avec

trois autres fermes en état de culte.

Prix demande : 700.000 fr.

contenance totale 100 hectares.

Pour tous renseignements s'adr. à M. Simoncav, notaire, à Louannec (Côtes du Nord).

Liquidation de biens séquestrés

VENTE au Palais, à Nice, le vendredi 17 mars 1922, à 10 h.

s'adr. à M. Mari, liquidateur de la

**VILLA SANITAS**

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-

gements chez M. Mari, inspecteur-adjoint des domaines,

1, rue St-François de Paule, Nice.

à Cap d'Ail, avec jardin 23.000 m², libre de location. Mise à

prix : 300.000 fr. Consignation pour enchérir 30.000 fr. Rensei-</

# DERNIÈRES NOUVELLES

3<sup>me</sup> EDITION

## Autour de la paix

### Le traité du Pacifique

Washington, 5 mars.  
Le président Harding et le sénateur Lodge se sont entretenus de la question de la ratification du traité du Pacifique. Le président approuve la proposition faite par M. Lodge de soumettre lundi au Sénat le traité à quatre, afin qu'il puisse être discuté tous les jours jusqu'à ce qu'on aboutisse à sa ratification.

Le président est d'avis que le traité du Pacifique doit être ratifié avant le traité naval et les autres traités en suspens, parce que, tant qu'il n'est pas ratifié, il n'est pas possible aux Etats-Unis d'abandonner leurs constructions navales.

### Conférence ajournée

Rome, 5 mars.  
M. Schanzer, ministre des affaires étrangères d'Italie, a fait demander à ses collègues français et britannique d'ajourner au 21 mars la conférence qui doit avoir lieu à Paris entre les trois ministres des affaires étrangères au sujet du problème d'Orient.

M. Schanzer sera retenu en Italie à cette date par des travaux parlementaires.

### Le district d'Aix-la-Chapelle

Bruxelles, 5 mars.  
La Libre Belgique apprend que des négociations sont engagées entre la France et la Belgique pour la rétrocession à l'occupation belge du territoire du district d'Aix-la-Chapelle, comprenant les petites villes de Duren, Schleiden et Juliers.

### Dans la région occupée

Coblence, 5 mars.  
La commission interalliée des pays rhénans a interdit la tournée de conférences dans les territoires occupés, projetée par le général Liman von Sanders, sous prétexte que cette conférence était susceptible de créer, dans la population, un état d'esprit nuisible à l'ordre public et dangereux pour la sécurité des troupes d'occupation.

## Grande-Bretagne

### L'avenir de la coalition

Paris, 5 mars.  
On mande de Londres au *Journal des Débats*:

La crise continue. Il n'est certes pas impossible que M. Lloyd George arrive à replâtrer sa coalition, mais la coalition ne vivra pas. Elle ne vivra pas parce que le pays, les électeurs n'en veulent plus. S'il n'y avait qu'une querelle entre les chefs des partis qui composent la coalition, un accord aurait encore une certaine valeur. Mais la crise n'est pas une querelle, un désaccord entre deux hommes ou trois, comme on voudrait le faire croire. Ce sont les électeurs qui se révoltent et qui protestent contre l'attitude des chefs; et, à la veille des élections générales, cela est significatif. Les chefs peuvent dire ce qu'ils veulent. Ce sont les électeurs qui, au scrutin, auront le dernier mot, comme à Manchester, à Londres et à Bodmin. En outre, le prestige de M. Lloyd George baisse à vue d'œil.

C'est bien parce que sir George Younger, le grand électeur unioniste, qui tâche le pouls à l'opinion et en suit le courant, voit que la coalition est discréditée, qu'il réclame l'indépendance des unionistes, qui ne veulent plus avoir pour chef un libéral dans la personne de M. Lloyd George. Quant aux libéraux Lloyd-georgiens, ils sont cinquante, et, si des élections générales avaient lieu demain, ils seraient moins nombreux encore.

Les Anglais comprennent un gouvernement conservateur; ils comprennent un gouvernement libéral; ils comprenaient un gouvernement travailliste; ils ne comprennent pas un gouvernement qui ne propose aucun principe constitutionnel reconnu et qui n'est, à leurs yeux, ni chair ni poisson.

### M. Arthur Balfour créé chevalier

Londres, 5 mars.  
M. Balfour, qui a refusé à quatre reprises d'être anobli, a dû accepter l'ordre de la Jarretière dont le roi lui a remis les insignes, ce qui comporte le titre de chevalier.

M. Arthur Balfour, lord président du conseil, devient donc sir Arthur Balfour. Cette distinction est destinée à récompenser les services rendus par sir Arthur Balfour à la conférence de Washington en même temps que ceux rendus à la nation depuis quarante-huit ans qu'il est entré dans la vie politique.

### La visite de M. Weidgend à Londres

Londres, 5 mars.  
La mission mystérieuse à Londres de M. Weidgend, directeur des établissements Krupp, continue d'intriguer l'opinion anglaise. On dit qu'un accord a été récemment conclu entre la maison Krupp et la Russo-Asiatic Corporation pour exploiter les mines de l'Oural. Cet accord aurait été conclu à Berlin par M. Leslie Urquhart au retour de son voyage de Moscou.

M. Weidgend serait venu à Londres pour traiter avec plusieurs grandes banques anglaises à qui on a demandé de financer cette entreprise.

### Fiançailles principales

Copenhague, 5 mars.  
Le roi et la reine de Danemark annoncent les fiançailles, à Cannes, de leur fils aîné, le prince royal Frédéric, avec la princesse Olga de Grèce, fille du prince Nicolas et de la grande-duchesse Helena Vladimirovna.

## Le coup d'Etat de Fiume

### Le calme est complet

Milan, 5 mars.  
Les journaux relèvent que le calme est maintenant complet à Fiume.

Le *Corriere della Sera* écrit que les événements de ces jours derniers ont mis fin à l'action que se proposait M. Zanella auprès du gouvernement de Belgrade, de soutenir, au nom de l'Etat indépendant de Fiume, la nécessité d'une entente entre Rome, Belgrade et Fiume.

Etant donné la nouvelle situation, il est à croire que Rome et Belgrade hâteront l'application intégrale et définitive du traité de Rapallo.

Le *Corriere della Sera* écrit, à propos de l'envoie à Fiume du commandeur Castelli, que celui-ci n'a pas les pouvoirs de ministre plénipotentiaire.

Le Comité de défense nationale a déjà annoncé qu'il remettra ses pouvoirs au représentant italien. La tâche du représentant italien sera de former un gouvernement de coalition qui défendra réellement et loyalement les intérêts vitaux de l'Etat.

Au cas où les partisans de Zanella resteraient en dehors de cette coalition, eu égard au traitement infligé à leur chef, il sera indispensable de procéder à de nouvelles élections.

### Le départ de M. Zanella

Milan, 5 mars.  
Des informations du *Corriere della Sera* disent que M. Zanella et M. Blavich ont été conduits de Fiume à Pola à bord d'un torpilleur. Ils sont repartis pour Postumia, avec l'intention de se rendre à Vienne.

Le chef du gouvernement de Fiume, M. Zanella, avant le coup d'Etat des nationalistes, avait fait des déclarations au journal *Piccolo*, de Trieste, où il avait fait ressortir que le traité de Rapallo ayant établi l'Etat indépendant de Fiume, l'annexion de Fiume était par conséquent exclue.

Le parti libéral-nationaliste, a-t-il ajouté, qui réclame à grands cris l'annexion pure et simple de Fiume à l'Italie, ne suit pas une politique sérieuse. La politique annexioniste des fascistes conduirait à une guerre certaine entre Fiume et la Yougoslavie et provoquerait l'application du blocus, qui enlevait à Fiume toutes ses sources de richesse et de prospérité.

L'*Avanti* croit que les événements de Fiume ont été préparés sans que les autorités italiennes s'y opposent. Le député fasciste Giunta a pu arriver à Fiume avec ses troupes de combat sans être inquiété. On ne pourrait pas s'expliquer autrement la facilité avec laquelle les fascistes purent s'emparer du dépôt de munitions et d'un petit torpilleur.

### Ce que dit Mussolini

Mussolini écrit dans le *Popolo d'Italia*: « Le coup d'Etat de Fiume a réussi pleinement dans sa première phase. Maintenant le drame fumain va se développer à Rome. Les éléments nationalistes, même les plus intrinsèques, de Fiume ne pensent pas qu'il soit actuellement possible d'annexer Fiume à l'Italie. Fiume doit donc rester un Etat indépendant. Mais pour vivre, cet Etat a besoin de l'aide italienne. »

Milan, 5 mars.  
Suivant des nouvelles de l'*Avanti*, la situation avant le coup d'Etat de Fiume était déjà très grave. Le chômage frappait durement la classe ouvrière. Le 80 % des ouvriers chômaient. Le parti socialiste avait attiré l'attention de la Consulta sur cet état de choses.

### L'attitude de D'Annunzio

Rome, 5 mars.  
On apprend que D'Annunzio aurait été présent ces jours derniers par les chefs de la conspiration et qu'il avait même émis un avis défavorable. Pour lui, il n'y aurait plus à revenir sur les accords intervenus. Dans les milieux fumains, on espère néanmoins l'amener à penser autrement. Les éléments nationalistes locaux s'étant désagrégués sous M. Zanella, M. Quinti, étranger à la ville, craint de ne pas jeter d'un prestige suffisant. En outre, l'arrivée de l'ancien dictateur ranimerait l'enthousiasme en Italie et favoriserait le succès des souscriptions ouvertes pour soutenir l'entreprise.

Si D'Annunzio se montre irréductible, le parti nationaliste de Fiume s'adresserait à M. Mussolini, bien que ce dernier ait déjà fait savoir que sa présence à Rome lui paraissait à l'heure actuelle bien plus nécessaire, soit en raison de la situation générale, soit même pour soutenir au Parlement l'action nationaliste de Fiume. Quoi qu'il en soit, le conseil des ministres n'a pu que regretter les répercussions parlementaires des événements. Le cabinet venant à peine d'être constitué après la crise laborieuse que l'on sait, la trêve de la droite paraît nécessaire. Il n'est plus sûr de l'obtenir si, comme il y est forcé, il se retranche, pour contrecarrer la trêve des annexionnistes, derrière le traité de Rapallo.

### L'impression à Rome

Paris, 5 mars.  
On mande de Rome au *Temps*:

On commence, dans les milieux politiques, à manifester quelque inquiétude des affaires de Fiume.

On dit que Fiume est Etat libre et a le droit, par conséquent, de décider de son sort sans aucune intervention; mais on estime que des deux côtés à Fiume il y a eu des torts. On déplore, d'autre part, les violences des fascistes, surtout en considérant que parmi eux sont des éléments étrangers à Fiume, qui devraient s'abstenir de se mêler des affaires de la cité; d'autre part, on déplore également l'intransigeance des zanellistes, qui, dit-on, ont recruté une milice dans les pays

nouvellement annexés à l'Italie, mais, parmi les éléments les plus hostiles à l'Italie et ne parlant même pas la langue italienne, qui est depuis plusieurs siècles celle de Fiume.

Les raisons de Zanella sont qu'il voulait se défendre contre les D'Annunziens et les révolutionnaires restés à Fiume. Mais, dans les meilleurs parlementaires italiens, même dans un groupe nettement national, on fait observer que ces légionnaires n'ont plus aucune espèce d'organisation, surtout depuis que D'Annunzio, seul chef reconnu par eux, les a formellement dissous. Du reste, ils sont à peine deux cents, dont la plupart sont restés à Fiume pour des intérêts privés qu'ils avaient contractés pendant la régence de D'Annunzio, ce qui nécessite leur prolongement de séjour.

On se demande donc dans les meilleures politiques italiennes si la nouvelle garde zanelliste était bien nécessaire, car c'est la création de cette garde qui aurait suscité le mécontentement de la population italienne, même des partisans de l'autonomie, tandis qu'elle a été accueillie favorablement par les Croates.

On retombe donc dans le conflit initial des deux races, et c'est cela qui donne sa gravité à la situation. Les journaux italiens font appel à tous ceux qui ont coopéré de part et d'autre à résoudre la question de Fiume pour qu'ils continuent et accomplissent aujourd'hui cette œuvre de pacification.

### Une démarche du ministre de Serbie

On mande de Rome à l'*Avanti* que le ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à Rome s'est rendu à la Consulta, où il a conféré avec le secrétaire général, sénateur Comparini. On garde un silence absolu sur cet entretien. Il est cependant facile d'affirmer que l'entretien a porté sur la situation créée à Fiume par les événements et sur les incidents de Florence, au cours desquels les fascistes manifestèrent devant le consulat yougoslave.

## Allemagne

### Les pourparlers pour le compromis fiscal

#### Berlin, 5 mars.

Les négociations continuent entre les populaires et les partis gouvernementaux, au sujet du compromis fiscal.

Le principal obstacle à un accord réside maintenant dans le point de savoir si l'emprunt forcé sera prélevé, pour la majeure partie, dès cette année. Les amis de Stinnes font tous leurs efforts pour qu'on n'en perçoive en 1922 qu'une très faible partie, mais, par contre, les socialistes demandent pour l'année en cours, sinon le versement intégral des sommes à avancer au Trésor, du moins le prélevement d'un pourcentage très élevé.

Leur désir est également de réduire à 2 ou, au plus, à 2 1/2, l'intérêt accordé à cet emprunt pendant les premières années.

La question de l'évaluation et de la perception de l'emprunt forcé a fait l'objet, de la part de M. Hermès, d'une proposition intermédiaire entre les deux tendances opposées.

M. Hermès propose que provisoirement les contribuables imposables pour l'emprunt forcé fassent leur déclaration volontairement, et les paiements anticipés auront lieu sur ces bases. Pour favoriser ces paiements anticipés, des primes seraient prévues pour les versements faits jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Par contre, une taxe supplémentaire serait perçue pour les paiements faits après cette date. Les évaluations définitives pour l'emprunt forcé se feront sur la base de l'estimation pour l'impôt sur la fortune à la date du 31 décembre 1922.

On considère comme d'augure favorable le fait que les populaires, jusqu'ici intrinsèques, semblent adopter une attitude plus conciliante. C'est ainsi que, faisant cause commune avec les députés gouvernementaux, ils ont, au cours d'une séance de la commission fiscale, repoussé une motion demandant que les coopératives agricoles fussent exemptes de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

### Extension des mines de potasse

#### Berlin, 5 mars.

Le conseil de surveillance des mines de potasse de Salzdetfurth, dans sa séance de samedi, a approuvé le plan d'étroite collaboration des mines de potasse de Salzdetfurth avec les mines de potasse d'Aschersleben et de Westerwinkel, ainsi qu'avec les fabriques de produits chimiques de Leopoldshall, et a décidé d'élargir le capital-actions de 21 à 77 millions de marks.

## Yougoslavie

### Pas de passeports pour les Hongrois

#### Belgrade, 4 mars.

A la suite de nombreuses difficultés faites par les autorités hongroises aux voyageurs yougoslaves en Hongrie, la légation de Yougoslavie à Budapest refusera jusqu'à nouvel avis le visa des passeports aux ressortissants hongrois.

### Mesures financières

#### Belgrade, 4 mars.

Une ordonnance du ministre des finances yougoslave dit que tous les négociants importants des marchandises en vertu d'une autorisation de la Banque nationale, ont l'obligation de présenter à celle-ci tous les documents, motivant clairement l'achat de devises étrangères.

Les ordonnances du ministre des finances sont appliquées avec la plus grande sévérité; c'est ainsi que la Gradjevinska Bank, de Belgrade, a été frappée d'une amende de 200.000 dinars pour avoir, par l'achat fictif de 10.000 francs, fait monter le cours du franc de cinquante points.

## Russie

### Bela Kun à Berlin

#### Berlin, 5 mars.

*Die Zeit* signale que Bela Kun était à Berlin la semaine dernière et qu'il en est reparti samedi. C'était la deuxième visite faite par Bela Kun le mois dernier. On peut admettre qu'il était porteur d'instructions de Moscou, d'autant plus qu'il s'est aussi rendu à Prague et à Vienne.

### Le cours du rouble or

#### Berlin, 5 mars.

Le commissaire russe du peuple pour les finances a fixé à 200.000 roubles soviétiques le cours du rouble or d'avant-guerre pour le mois de mars.

### Le comité confédéral de la C. G. T.

#### Paris, 5 mars.

Le premier comité confédéral de la C. G. T. unitaire s'est réuni dans son nouvel immeuble de l'Union des syndicats. 50 unions et 28 fédérations étaient représentées.

Un des secrétaires, M. Totti, a donné lecture d'un rapport exposant la situation de la C. G. T. unitaire et affirmant que celle-ci compte plus des deux tiers des effectifs représentés dans la C. G. T. au moment du congrès de Lille.

## CONFÉDÉRATION

### Le roi des Belges en Suisse

#### Bruxelles, 5 mars.

Le roi est parti dimanche après-midi pour la Suisse, où il restera quelques jours. Il se rend dans une villa qu'il possède aux environs de Lucerne.